

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 3 Avril 2014 - 3 Jourada Thania 1435 - N° 560 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGERIE-QATAR

L'EMIR DU QATAR CHEIKH TAMIM BEN HAMAD AL THANI, EN VISITE OFFICIELLE EN ALGERIE
Actualité arabe et coopération bilatérale au menu

Page 4



ALGERIE - ETATS UNIS
Arrivée, hier, soir à Alger de M. John Kerry

Page 5



L'Algérie, un pays qui compte



Boualem Branki

L'Algérie est un pays qui compte. Un pays qui a son poids autant politique que diplomatique à l'échelle régionale, arabe et internationale. C'est ce que vient de prouver la visite simultanée, en pleine campagne électorale pour la décisive élection présidentielle du 17 avril, l'émir de l'Etat du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani et du secrétaire d'Etat US John Kerry, en Algérie. Que dire de ces deux visites de travail de deux

personnages politiques les plus influents actuellement dans le monde et dans la sous-région arabe, sinon que l'Algérie est devenue un pays extrêmement important dans le contexte géopolitique actuel. Règlement de crises politiques, de zones de tension, de coopération dans la lutte antiterroriste, mais également dans la mise en place de difficiles dialogues nationaux pour le règlement de crises politiques ayant débordé en guerre civile comme c'est le cas actuellement en Syrie. Et c'est en pleine campagne électorale que le chef de la diplomatie

américaine fait escale pour deux jours à Alger pour discuter politique, coopération sécuritaire, économique et commerciale, et, surtout, pacifier une région sahélienne de toutes les menaces contre la paix et la sécurité des pays riverains. Bien sûr, l'aspect bilatéral prévaudra lors des discussions entre les deux délégations, mais force est de souligner que la visite de Kerry en ce moment précis en Algérie, alors que le personnel politique est en pleine campagne électorale revêt un caractère spécial.

Suite en pp. 4-5

HABITAT

PROGRAMME AADL-CNEP :
TEBBOUNE L'A ANNONCÉ :
«Remise dans 10 jours des
décisions de pré-affection
à plus de 8.000 souscripteurs»

Page 6

CLÔTURE, HIER, DU 1^{ER} SALON
DES TECHNOLOGIES DE LA DSGN
Une exposition qui témoigne
du professionnalisme
de la Police algérienne



Page 6

SCIENCE et VIE

COURIR
La bonne foulée pour progresser

Pages 12-13

HISTOIRE

IL S'EST ÉTEINT
À PARIS À 90 ANS
Décès de Jacques
Le Goff, historien,
spécialiste du Moyen Age

Page 10

FOOTBALL

FAF
Christian
Gourcuff pour quelle mission ?

Page 19

JUSTICE

BAB EZZOUAR
20 ans de prison pour l'assassin

Page 9

Météo



Régions Nord : 28° à Alger

Temps assez frais et nuageux avec localisation des averses de pluie notamment vers les régions de l'Est.

Les vents seront en général modérés localement assez forts (40/60 km/h) de secteur Ouest notamment vers les régions du littoral.

La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux sur nord Sahara, et généralement ensoleillé vers le Sahara central.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Belkacem Sahli à Annaba

Le secrétaire général de l'ANR, M. Belkacem Sahli, animera un meeting populaire au profit du candidat M. Abdelaziz Bouteflika, ce matin à 9h30 au théâtre régional de Annaba.



Chihab Seddik à Chéraga

La Direction de campagne d'Alger du candidat indépendant à la présidentielle M. Abdelaziz Bouteflika, organise cet après-midi à 15h à la salle omnisports de Chéraga, une rencontre populaire qui sera animée par Chihab Seddik et des personnalités nationales et historiques.



AUJOURD'HUI À LA GALERIE AÏCHA HEDDAD

Exposition de Chafika Feghir

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à 15h à la galerie d'arts Aïcha Heddad (84, Rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Chafika Feghir.



ÉDUCTION NATIONALE

Un numéro vert (1075) mis à la disposition des citoyens



Le ministère de l'Education nationale a annoncé hier la mise à la disposition des citoyens d'un numéro vert (1075) «en vue de faire partie de leurs préoccupations, d'être orientés et de recevoir les informations pertinentes dont ils ont besoin». Le but du numéro vert est «la mise en place d'un canal direct de communication avec les citoyens au niveau national, afin de leur permettre d'obtenir le renseignement recherché tout en évitant les désagréments des déplacements inutiles», a expliqué le ministère dans un communiqué. La ligne du numéro vert, gratuite exclusivement à partir d'un téléphone fixe, est opérationnelle durant les jours de la semaine et pendant les horaires de travail, a précisé le communiqué qui a souligné que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public» au niveau du secteur.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Sellal à Djelfa, Belkhadem à Ouargla, Benyounès et Ghoul à Mostaganem, Saâdani à Tébessa

M. Abdelfemalek Sellal, directeur de campagne du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, animera une rencontre populaire aujourd'hui, dans la wilaya de Djelfa. Abdelaziz Belkhadem sera quant à lui à Ouargla et Touggourt. Le SG du MPA M. Amar Benyounès et le SG du TAJ M. Amar Ghoul animeront durant la même journée



une rencontre à Mostaganem. Le SG du FLN M. Amar Saâdani, se déplacera à Tébessa et Chréa.



JUSQU'AU 30 AVRIL CHEZ OOREDOO

Une ligne Internet et une Clé 3G offerte pour 500 DA



Pour ce mois d'avril, Ooredoo lance une nouvelle promotion Internet. En effet, pour 500 DA seulement, le client bénéficiera d'une clé Internet 3G et d'un crédit initial de 500 DA. Cette offre exceptionnelle valable jusqu'au 30 avril 2014, permet au client de Ooredoo de profiter d'un réseau Internet 3G++ de qualité pour surfer en toute liberté, lire les mails, regarder des vidéos, chatter et rester connecté sur ses réseaux sociaux favoris à des tarifs préférentiels. Destinée aux particuliers des 19 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo, cette promotion offre aux clients un accès facile et rapide à Internet haut débit ainsi qu'une utilisation flexible et sur mesure avec : le forfait journalier de 50 Mo de connexion à 100 DA seulement ou bien le forfait de 750Mo de connexion à 1000 DA, valable 30 jours.

Cette nouvelle promotion est disponible dans tous les Espaces Ooredoo, les Espaces Services Ooredoo (ESO) et les points de vente agréés à travers les 19 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo.

Max

Min

Alger	19°	14°
Oran	19°	11°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	21°	12°
Tamanrasset	31°	15°

Horaires des prières

Jeudi 3 Jourada ath-thania 1435

Fajr	05:04
Dohr	13:20
Asr	16:26
Maghreb	19:14
Isha	20:34



CAMPAGNE ÉLECTORALE

Benflis à El-Bayadh et Saïda

Le candidat à la prochaine présidentielle, M. Ali Benflis animera un meeting populaire ce matin à 10h, à El-Bayadh. A 16h, M. Benflis animera une nouvelle rencontre cette fois-ci dans la wilaya de Saïda.



Belaïd à Tlemcen

Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril, animera un meeting populaire aujourd'hui dans la wilaya de Tlemcen.



DEMAIN À SIDI FREDJ

26^e Conseil national des scouts musulmans

Le commandant général des Scouts musulmans algériens, M. Noureddine Benbrahim, présidera, demain à 10h00 au camp des scouts international Mohamed Bouras (Sidi Fredj), le 26^e Conseil ordinaire des scouts musulmans algériens.

Ali Faouzi Rebaïne signe «Le pacte algérien pour la justice»



Ce document initié par M. Farid Mokhtari, président du syndicat national des travailleurs de l'administration de la justice a déjà été paraphé par trois autres candidats à l'élection présidentielle : Ali Benflis, Abdelaziz Belaïd et Mousse Touati.

«Je suis pleinement en accord avec son contenu qui mérite soutien et encouragement», a souligné M. Rebaïne.

Rappelons que les six candidats ont reçu copie de cette charte algérienne pour la justice.

PRÉSIDENTIELLE 2014



12^e JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Réconciliation nationale, paix, stabilité et développement ...

Convergence dans le champ politique totalement libéré pour la campagne électorale.
Convergence des visions exprimées par les candidats. Tous se sont mis à la réconciliation nationale pour garantir la paix, pour éviter le retour des frustrations populaires.

Said Abjaoui

Pour permettre la réalisation du développement, il y en a qui ont complètement court-circuité les modes d'emploi au profit des déclarations générales. Les candidats ont compris de toute façon que le destin d'un pays n'est pas celui de la guerre permanente.

Il est plutôt celui de la permanence des efforts pour que la paix et la stabilité soient permanentes.

Il n'est pas non plus celui de l'acceptation de l'existence à perpétuité d'une menace d'où qu'elle vienne.

Il est plutôt celui de l'engagement dans la réunion des conditions à réussir la coopération «gagnant-gagnant» dans des relations bilatérales ou même multilatérales. Depuis l'éveil des consciences mondiales à des menaces qui se jouent des frontières, depuis le constat que tous les mouvements qui œuvrent par violation des lois nationales et internationales entrent dans des prestations mutuelles de service, il est l'évidence même que les Etats entrent, eux également, dans des prestations mutuelles de service.

Avec les Etats-Unis par exemple, c'est le dialogue stratégique. Avec la Russie, c'est le partenariat stratégique. John Kerry est à Alger dans ce cadre, pour un échange d'idées, pour l'application de ce qui a été décidé lors de la première session tenue



• Le volet social et la réhabilitation du rôle de la jeunesse au cœur des discours des candidats

aux Etats-Unis en 2012 avec à l'ordre du jour tous les domaines d'intérêt commun.

On a souvent dit que l'Algérie est un pivot dans la lutte contre le terrorisme. Mais, il faut bien préciser que l'Algérie coopère avec un respect mutuel des souverainetés nationales dans une totale autonomie de sa décision.

Elle coopère également avec la France dans le cadre d'un traité d'amitié, avec la Turquie dans le cadre d'un traité stratégique. Elle est intéressée aussi par le dialogue méditerranéen. Chaque pays aura à s'épargner les affres d'une nouvelle guerre dans le cas de sa participation à la mise en place d'une architecture de sécurité collective qui ne fait pas appel exclusivement à l'emploi de la force...

Si on parle du phénomène du terrorisme, celui-ci n'est pas d'essence de politique interne. Tous les terroristes qui opèrent dans des pays musulmans invoquent des raisons internationales, des objectifs internationaux et ne portent pas de projets délimités par des frontières nationales. Sommes-nous encore dans un contexte où la problématique de sécurité continue à être liée aux clivages idéologiques internes et externes, à l'absence de consensus de politique internationale, à la création de soutien d'un environnement favorable au développement de toutes les autres criminalités qui se structurent dont la plus structurante est la corruption

encouragée par sa transfrontalière, celle qui crée et aggrave les fractures morales. La conjonction d'un contexte de perturbations sécuritaires mondiales, avec déplacement des aires de leur propagation à l'intérieur des régions vulnérables et des inquiétudes sur le futur économique dans les dimensions sécurité alimentaire et industrie (notamment exprimées officiellement), va-t-elle fournir les axes directeurs de réflexion autour desquels auront à s'articuler les débats sur le plan international, afin que ne subsistent plus les amalgames de façon à ce que se dégage un consensus et qu'enfin tous les Etats sachent qui et quoi il faut combattre, pourquoi, comment et jusqu'où.

Qu'en est-il alors de la nécessaire reformulation des approches traditionnelles du fait de l'intégration du constat selon lequel les thérapies mises en application à travers les gouvernements successifs des différents pays n'ont pas permis de lever tout à fait les incertitudes sécuritaires dans un contexte d'étendue du champ des menaces et de leur diversification, d'inadaptation de certains pays à des parades surtout immatérielles et d'absence de perspectives pour ce qui concerne la lecture de l'avenir pour les jeunes ?

Pouvons-nous dire que la coopération internationale telle que celle-ci est structurée fait des institutions, des partis politiques et des associations de la société civile des acteurs d'apaisement ?

DIRECTION DE CAMPAGNE DU CANDIDAT BOUTEFLIKA Intense travail de proximité à Alger

La direction de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika à Alger a entrepris « le travail de proximité » en allant auprès des citoyens. Confier aux jeunes et aux étudiants, elle consiste en discussion avec tout citoyen qui veut bien accepter d'entendre les arguments des équipes spécialisées dans ce contact.

« Le plus souvent les personnes se montrent attentives aux arguments défendus ou plutôt exposés par ces jeunes. Des tracts, des cassettes, des pin's, des casquettes et des t-shirts à l'effigie du candidat sont offerts aux interlocuteurs ».

Cette démarche est intéressante car elle montre que le tra-

vail politique de sensibilisation est admis pendant les périodes électorales et, en l'absence de rejet, favorise le débat démocratique.

Le travail de proximité est pour la direction nationale de campagne du candidat Bouteflika le prolongement des meetings tenus dans les villes - il est constaté que de plus en plus de citoyens se pressent pour y assister -; ce qui se passe à Alger entrera dans le cadre de la préparation du meeting apothéose d'Alger, le dernier jour de la campagne officielle.

O. L.

40
recours
jugés
recevables
par la CNSEL

Quelque 40 recours sur les 66 examinés jusqu'à hier après-midi par la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril (Cnsei) ont été jugés recevables, a indiqué le vice-président de la commission, Abdelwali Khelifi. Sur les 70 recours dont elle a été destinataire depuis le début de la campagne électorale (23 mars), la Cnsei a examiné 66, dont 40 ont été jugés recevables, a précisé M. Khelifi dans une déclaration à l'APS, ajoutant que «les contrevenants

ont été sommés de se conformer à la loi».

Les recours jugés recevables par la Cnsei concernent des infractions liées notamment à l'affichage anarchique en rapport avec la campagne électorale et «l'organisation de meetings en dehors des lieux réservés à cet effet», a fait savoir le responsable. «Certains candidats ont tenus lors des meetings des propos contraires à l'éthique de la campagne électorale», a-t-il indiqué, précisant que la Cnsei les a sommés de

s'en abstenir.

Sur des recours faisant état «d'un parti pris de certains agents de l'administration», certains ont été rejettés faute d'éléments probants alors que d'autres ont été jugés recevables, les agents concernés ayant été rappelés à l'obligation de neutralité, a ajouté M. Khelifi.

La Cnsei a rejeté 16 autres recours jugés infondés et notifié les parquets compétents au sujet de 10 autres recours liés à des faits ayant qualité péna-

Paroles de candidats

Voici quelques expressions marquantes tirées des interventions des candidats à l'élection présidentielle du 17 avril et des représentants du candidat Abdelaziz Bouteflika, au dixième jour de la campagne électorale, mardi :

Abdelmalek Sellal depuis Chlef : «Soyez rassurés, tous vos problèmes seront pris en charge et résolus, à commencer par l'épineux problème de l'emploi». «Nous poursuivrons le soutien à l'emploi des jeunes et les dispositifs existants seront renforcés encore davantage».

Louisa Hanoune depuis Tindouf : «Je propose un secrétariat d'Etat chargé de la promotion de la langue amazighe, qui se chargera d'assurer son enseignement obligatoire à travers le territoire national et sa transcription à travers la traduction et l'interprétation dans les universités».

Faouzi Rebaïne depuis Boumerdes : «Je rendrai leurs prérogatives aux élus des assemblées populaires communales qui seront également chargés de résoudre le dossier du foncier, de la construction et de la distribution des logements, en collaboration avec les associations de quartiers».

Ali Benflis depuis Médéa : «Les préoccupations des jeunes doivent être prises en charge car cette catégorie sociale représente 80% de la population». «Les jeunes doivent être impliqués dans la prise de décision et être nommés à de hautes fonctions de l'Etat».

Moussa Touati depuis Relizane : «Il est nécessaire d'investir et de créer des entreprises économiques activant dans des créneaux spécifiques à chaque région». «Les populations doivent investir dans des créneaux spécifiques à leur région, à savoir l'agriculture et l'élevage, afin de créer des postes d'emploi et résorber le chômage».

Abdelaziz Belaïd depuis Sidi Bel-Abbès : «Je vous promets, si je suis élu, de faire en sorte de promouvoir la presse, actuellement surveillée de près et de toute part, et veiller à ce que cette dernière s'exprime librement loin de toute pression sécuritaire ou administrative».

Manifestation à Béjaïa pour le rejet de l'élection présidentielle

Quelques centaines de personnes ont organisé hier à Béjaïa un sit-in devant le siège de la wilaya, ponctué par une marche pacifique, au cours desquels, ils ont exprimé leur opposition à l'organisation de l'élection présidentielle du 17 avril, a-t-on constaté. Massés devant l'entrée principale de la wilaya, les manifestants ont appelé au rejet de l'élection présidentielle qui, selon eux, «ne constitue pas une urgence» autant que l'est la mobilisation et la réflexion pour «engager pacifiquement» le pays dans un «réel processus démocratique». Brandissant un florilège de banderoles et de pancartes, ils ont appelé au boycott du scrutin et à l'unanimité des forces aspirant au changement pour «précipiter la rupture avec le système de gouvernance prévalant depuis l'indépendance». Au bout d'une demi-heure de harangue, les manifestants ont improvisé une marche pacifique vers la Maison de la Culture où un second meeting fut animé. Les organisateurs, composés pour l'essentiel des animateurs du mouvement qui se surnomme «Barakat» (ça suffit !) et du «Mouvement pour le changement» en ont profité pour réitérer leur appel à la mobilisation et énoncé leurs actions futures.

APS

L'Algérie Un pays qui compte

Boualem Branki

L'Algérie est un pays qui compte. Un pays qui a son poids autant politique que diplomatique à l'échelle régionale, arabe et internationale. C'est ce que vient de prouver la visite simultanée, en pleine campagne électorale pour la décisive élection présidentielle du 17 avril, l'émir de l'Etat du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani et du secrétaire d'Etat US John Kerry, en Algérie. Que dire de ces deux visites de travail de deux personnalités politiques les plus influentes actuellement dans le monde et dans la sous-région arabe, sinon que l'Algérie est devenue un pays extrêmement important dans le contexte géopolitique actuel. Règlement de crises politiques, de zones de tension, de coopération dans la lutte antiterroriste, mais également dans la mise en place de difficiles dialogues nationaux pour le règlement de crises politiques ayant débordé en guerre civile comme c'est le cas actuellement en Syrie. Et c'est en pleine campagne électorale que le chef de la diplomatie américaine fait escale pour deux jours à Alger pour discuter politique, coopération sécuritaire, économique et commerciale, et, surtout, pacifier une région sahélienne de toutes les menaces contre la paix et la sécurité des pays riverains. Bien sûr, l'aspect bilatéral prévaut lors des discussions entre les deux délégations, mais force est de souligner que la visite de Kerry en ce moment précis en Algérie, alors que le personnel politique est en pleine campagne électorale revêt un caractère spécial. Ceci pour dire que les enjeux du moment, autant pour l'Algérie que pour les Etats-Unis, un partenaire privilégié d'ailleurs, ne sont pas antinomiques de l'élection présidentielle. D'autant que, officiellement et le porte-parole du MAE

Abdelaziz Benali Cherif, l'a souligné hier, que la visite de M. Kerry à Alger permettra aussi, à la partie algérienne, de «mettre en évidence tous les efforts déployés pour organiser une élection présidentielle transparente et juste». Le coup est bien organisé, bien agencé, bien placé dans un agenda politique qui ne laisse rien au hasard, en pleine campagne électorale du Président Bouteflika, candidat à un quatrième mandat. Pour les Américains également, cette visite leur permettra de tenir à jour leur agenda politique avec l'Algérie, dans le cadre d'un partenariat d'exception. La présence de l'émir de Qatar à Alger procède, quant à elle, plus ou moins des mêmes motivations politiques, après que l'Algérie, en fin de compte, ait pu imposer son point de vue dans le règlement de la crise syrienne par le dialogue, et non par les armes. La visite officielle de deux jours de l'émir de l'Etat du Qatar, cheikh Tamim

Ben Hamad Al Thani, en Algérie s'effectue à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et permettra d'aborder la coopération bilatérale et les questions d'actualité dans le monde arabe, a précisé le porte-parole du MAE, levant les rumeurs qui bruissaient dans les salons algériens sur les objectifs de cette visite. «Le Qatar est un pays frère avec lequel nous avons toujours entretenu d'excellentes relations fondées sur le respect mutuel. La visite de l'émir en Algérie, qui est la première, sera l'occasion d'aborder l'actualité du monde arabe dont la crise syrienne, la situation dans la région du Golfe et d'autres questions, ainsi que la coopération bilatérale avec l'Algérie», Dixit Benali Cherif.

De là à dire que Doha va revoir sa vision des choses dans la crise syrienne, n'est pas une éventualité à écarter.

L'ÉMIR DU QATAR, CHEIKH TAMIM BEN HAMAD AL THANI, EN VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE

Actualité arabe et coopération bilatérale au menu



L'émir de l'Etat du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani est arrivé mercredi à Alger pour une visite officielle de deux jours à l'invitation du président de la République Abdelaziz Bouteflika. L'Emir du Qatar a été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le ministre

des Finances, Karim Djoudi.

Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani est accompagné d'une importante délégation comprenant notamment le ministre des Affaires étrangères, Khaled Ben Mohamed Al-Attia. Cette visite sera «l'occasion pour le président de la République d'examiner avec l'Emir de l'Etat du Qatar les «voies et moyens de consolider et promouvoir les relations bilatérales dans

divers domaines de manière à répondre aux attentes des deux peuples frères», avait indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Elle «permettra également aux deux chefs d'Etat de poursuivre leur coordination et concertation et d'échanger les vues sur les différentes questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun», avait ajouté le communiqué.

Des relations excellentes fondées sur le respect mutuel

La visite officielle de deux jours de l'émir de l'Etat du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettra d'aborder la coopération bilatérale et les questions d'actualité dans le monde arabe, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Le Qatar est un pays frère avec lequel nous avons toujours entretenu d'excellentes relations fondées sur le respect mutuel. La visite de l'émir en Algérie, qui est la première, sera l'occasion d'aborder l'actualité du monde arabe dont la crise syrienne, la situation dans la région du Golfe et d'autres questions, ainsi que la coopération bilatérale avec l'Algérie», a précisé M. Benali Cherif sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

A propos de la situation qui prévaut en Syrie, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a rappelé l'existence de «divergences» entre l'Algérie et le Qatar sur cette question, soulignant toutefois que ceci «n'empêche pas les deux parties de l'évoquer et d'essayer d'en affiner une réflexion et une concertation».

Il a souligné, dans le même contexte, que «la diplomatie algérienne a pu, lors du 25^e Sommet arabe au Koweït, avec d'autres pays, à faire valoir l'option de négociation comme alternative à la guerre» pour trouver une solution à la crise syrienne, estimant que cette option «commence à prendre le pas par rapport à l'option militaire, défendue et privilégiée par un certain nombre de pays arabes».

M. Benali Cherif a tenu à préciser que «l'implication du Qatar dans les conflits de certains pays arabes concerne ce pays», notant que la visite de l'Emir du



Qatar, mercredi et jeudi, en Algérie «ne se focalisera pas uniquement sur les conflits» mais s'intéressera aussi aux moyens susceptibles d'assurer une solidarité arabe sur différents plans, outre la coopération entre les deux pays.

Il a ajouté que «l'Algérie a toujours été en équidistance à l'égard des pays arabes et veillé à maintenir des canaux de dialogue et d'amitié très forts avec l'ensemble de ces pays», ce qui lui donne, selon lui, «une position à même de jouer les premiers rôles dans ce nouveau processus à enclencher pour un retour à l'unité, à la solidarité et à la cohérence dans le travail entre pays arabes».

A propos de la coopération économique algéro-qatarienne, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a indiqué que «le Qatar dispose de moyens financiers assez importants et représente un des plus grands exportateurs de gaz», ajoutant que «l'Algérie a toujours travaillé en étroite collaboration avec le Qatar dans ce domaine».

Il a relevé que le Qatar «porte un grand intérêt sur d'autres opportunités d'investissements en Algérie».

ALGERIE - ETATS-UNIS

Arrivée hier soir à Alger de M. John Kerry

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, est arrivé hier soir à Alger pour une visite de travail de deux jours. M. Kerry a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. La visite de M. Kerry s'inscrit dans le cadre du «dialogue stratégique» entretenu entre l'Algérie et les Etats-Unis et la consolidation de leur coopération. Concernant l'ordre du jour de la visite de M. Kerry, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Abdelaziz Benali-Chérif, avait affirmé dimanche dernier dans une déclaration à la presse qu'il porte sur l'ensemble des domaines de la coopération.

bilatérale, notamment ceux liés aux aspects politique et économique, ainsi qu'à la promotion de l'investissement. Les questions régionales et internationales d'intérêt commun et les relations algéro-américaines «étroites» en matière de lutte antiterroriste, seront au programme de la visite, a ajouté Benali-Chérif. Selon le même responsable, il a été convenu de promouvoir le dialogue algéro-américain au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays ce qui explique, a-t-il dit, que la session de la conférence du dialogue stratégique, prévue jeudi à Alger, sera coprésidée par M. Lamamra, et son homologue américain.



Questions sécuritaires et coopération économique, commerciale et politique à l'ordre du jour

La visite du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, en Algérie ne s'articulera pas uniquement autour des questions sécuritaires mais elle s'intéressera aussi à la coopération économique, commerciale et politique, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif.

«Il n'y a aucune raison pour confiner la relation bilatérale entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique à un seul aspect, à savoir la question sécuritaire», a-t-il précisé.

«Il est vrai que cette question est axiale et occupera une bonne place lors des entretiens entre MM. Kerry et Ramtane Lamamra et les membres des délégations, mais il ne s'agit pas de l'unique question inscrite à l'ordre du jour de la visite», a souligné M. Benali Chérif sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne.

Il a tenu à préciser qu'il ne faut pas réduire la visite de M. Kerry à la question sécuritaire», relevant que la deuxième session du dialogue stratégique institué entre l'Algérie et les Etats-Unis se tiendra à l'occasion de cette visite, qui aura lieu mercredi et jeudi, et sera co-présidée par les chefs de la diplomatie des deux pays, avec une multitude de questions inscrites à l'ordre du jour.

A ce propos, M. Benali Chérif a expliqué que des groupes de travail seront mis en place et discuteront des différentes thématiques de coopération. Il s'agira, selon lui, d'un groupe de travail sur les questions politiques, un groupe sur la coopération sécuritaire et un autre groupe sur la

coopération économique et commerciale.

Interrogé si la question du Sahara occidental sera aussi au menu des discussions, M. Benali a indiqué que «les Etats-Unis représentent un acteur majeur dans cette problématique», rappelant, «tout l'intérêt» qu'accorde l'administration du président américain Barack Obama à cette question et l'engagement personnel de M. Kerry en faveur de la solution préconisée par l'ONU.

«Nous allons bien entendu examiner les voies et moyens à même de nous permettre d'aller un peu plus vite sur la voie de recherche d'une solution définitive et juste à ce conflit qui a trop duré», a-t-il souligné.

Par ailleurs, il a indiqué que la visite de M. Kerry permettra aussi, à la partie algérienne, de «mettre en évidence tous les efforts déployés pour organiser une élection présidentielle transparente et juste».

Concernant l'investissement américain en Algérie qui est axé, notamment, sur le domaine des hydrocarbures, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que «la finalité recherchée à travers le dialogue stratégique algéro-américain c'est d'explorer les opportunités pour élargir les investissements et la coopération à d'autres domaines tels que les travaux publics, la biotechnologie et les technologies de l'information et de la communication».

Revenant à la situation géopolitique au Sahel qui est marquée par une instabilité sécuritaire, M. Benali Chérif a rappelé

les efforts menés par l'Algérie pour aboutir à une solution définitive aux conflits qui connaissent certains pays de la région et même voisins, sans s'immiscer dans leurs affaires internes, en optant pour le dialogue et la concertation.

«L'Algérie est le premier pays à avoir tiré la sonnette d'alarme. Nous essayons d'arranger les choses, peser de tout notre poids dans le cadre des formats de coopération, de dialogue et de concertation avec les Américains comme avec d'autres partenaires européens. La situation dans cette région intéresse le reste du monde, nous essayons donc, de coordonner nos efforts pour aider les pays fragilisés pour qu'ils puissent retrouver la sécurité et la stabilité», a-t-il indiqué.

Il a ajouté, dans le même contexte, que «l'Algérie fait un travail en profondeur assez conséquent. C'est un pays axial dans la région. Nous œuvrons pour être des exportateurs de stabilité car notre stabilité est le meilleur garant de toute la région maghrébine, sahelo-saharienne et même méditerranéenne», soulignant le «travail colossal» de l'Algérie en direction des pays du Sahel.

Relevant que l'Algérie n'est pas à l'abri des menaces terroristes car le pays est «entouré de points de tension qui peuvent dégénérer à tout moment», M. Benali Chérif a, toutefois, mis en exergue «l'investissement humain et militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) et sa vigilance pour assurer la protection et la sécurité».

APS

4^e SOMMET AFRIQUE-UE À BRUXELLES :

L'Europe maintiendra son engagement financier pour le développement en Afrique

L'Europe entend maintenir pour les années prochaines son engagement financier pour l'aide au développement dans le continent africain malgré le contexte de crise actuel, a affirmé mercredi à Bruxelles le président de la Commission européenne, Manuel Barroso.

«En pleine crise financière, les pays européens ont décidé de garder l'essentiel de leurs engagements pour l'aide au développement pour l'Afrique», a assuré M. Barroso lors du quatrième sommet Afrique-UE qui se poursuit à Bruxelles.

À cet effet, le continent africain bénéficiera de 28 milliards d'euros en dons pour l'ensemble des pays», a-t-il annoncé.

En outre, la solidarité européenne envers l'Afrique s'est traduite par la mobilisation entre 2007 et 2013 d'environ 140 milliards d'euros, soit 20 milliards par an, dans le cadre d'aides publiques collectives européennes au développement. «Nous compsons maintenant le même niveau d'ambition pour la période 2014-2020», a également assuré M. Barroso.

En ce qui concerne le volet paix et sécurité, 800 millions d'euros seront mobilisés pour les trois prochaines années pour le financement de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique. Cette somme s'ajoutera au 1,2 milliard d'euros consacrés par

l'Europe dans le même cadre au cours des dix dernières années, selon le président de la Commission européenne.

Par ailleurs, le continent européen restera au «premier rang des efforts multilatéraux pour fixer un agenda poste 2015 global et ambitieux, fondé sur la lutte contre la pauvreté et la lutte pour la durabilité du développement», a souligné M. Barroso.

Il a, d'autre part, relevé l'importance de l'intégration économique intercontinentale. A cet effet, le niveau important des investissements européens directs en Afrique sera maintenu et soutenu pour les prochaines années.

«Entre 2005 et 2010, le total des échanges commerciaux entre les deux continents a augmenté de 45%, alors que près de 44% des IDE européens en Afrique provenait de l'Europe sur la même période», a-t-il ajouté.

«Nous pouvons faire encore plus et mieux notamment avec les accords de partenariat économique qui pourraient constituer un tremplin pour une intégration économique continentale comme envisagé dans l'agenda Afrique 2063 préparé par la Commission de l'UA», a également souligné M. Barroso. Placé sous le thème «Investir dans les personnes, pour la prospérité et pour la paix», le quatrième sommet Afrique-UE se poursuit à huis clos.

M. Yousfi s'entretient avec plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, s'est entretenu mercredi à Bruxelles avec plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens participant au 4^e sommet entre l'Afrique et l'Union européenne (UE).

M. Yousfi s'est ainsi entretenu avec les présidents de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, du Niger, Mahamadou Issoufou, de la Tunisie Mohamed Moncef Merzougui, du Libéria, Johnson Sirleaf, de la Mauritanie, Mohamed Ould Abdel Aziz, de la Tanzanie, Jakaya Kikwete, et du Tchad, Idriss Deby, ainsi qu'avec le président bulgare, Rosen Plevneliev, la chancelière allemande, Angela Merkel, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.



Johnson Sirleaf, de la Mauritanie, Mohamed Ould Abdel Aziz, de la Tanzanie, Jakaya Kikwete, et du Tchad, Idriss Deby, ainsi qu'avec le président bulgare, Ros-

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Etat de Palestine à Alger a indiqué, mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Louai Mahmoud Tah Aïssa, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat de Palestine auprès de la République algérienne démocratique et populaire», précise le communiqué.

DIPLOMATIE

M. Mahmoud Tah Aïssa nouvel ambassadeur de Palestine à Alger

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Etat de Palestine à Alger a indiqué, mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Le gouvernement algérien a donné son agrément

PROGRAMME AADL - CNEP :

TEBOUNE L'A ANNONCÉ

Remise dans dix jours des décisions de pré-affectation à plus de 8 000 souscripteurs

Quelque 8.294 souscripteurs au programme AADL-CNEP recevront, dans une dizaine de jours, leurs décisions de pré-affectation, a annoncé mercredi le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-banque) a entamé l'envoi des notifications aux intéressés pour la réception des décisions de pré-affectation dans une dizaine de jours dans 13 wilayas, a précisé M. Tebboune lors d'une conférence de presse.

Ces logements sont destinés aux anciens souscripteurs au premier programme du programme location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (Aadl-2001).

La wilaya de Constantine se taillera la part du lion de ces logements, avec 4 324 unités suivie d'Oran (1 875 logements), Tipasa (1 351) ouvre Béjaïa, Bouira, Tébessa, Sétif, Skikda, Mostaganem, Ouargla, Tissemsilt, Souk Ahras et Mila. La liste des bénéficiaires est établie par des commissions conjointes entre la direction de la promotion immobilière Cnep-Banque et l'agence Aadl sous la supervision des autorités locales.

Bien que les logements soient prêts, les souscripteurs concernés ne pourront y accéder réellement qu'une fois les travaux de VRD (voies et réseaux divers) achevés. Selon M. Tebboune, le ministère des Finances a décidé cette semaine d'inscrire les projets de VRD au nom du ministère de l'Habitat en vue de résoudre le problème budgétaire qui entrave, depuis des années, le lancement des travaux.

La commission nationale des marchés avait refusé de transférer le budget des projet inscrits au



nom de (Cnep-Immo), filiale de CNEP-Banque chargée de la réalisation du programme de logement commun avec l'Aadl à Assure-Immo (nouvelle appellation de la même filiale). Le ministère de l'Habitat s'engage à traiter avec les mêmes promoteurs choisis par Cnep-Immo dans la réalisation de projets de VRD.

M. Tebboune prévoit le lancement des travaux avant la fin avril, soit après le règlement de ce différend pour que les bénéficiaires puissent recevoir dans quelques mois leurs logements. «Nous avons préféré remettre les décisions de pré-affectation dans

les dix prochains jours afin que les souscripteurs soient rassurés et prouver le respect de nos engagements à ce que leurs logements ne seront en aucun cas destinés à d'autres personnes», a expliqué le premier responsable du secteur. L'Aadl et Cnep-Banque avaient lancé en 2006 un programme conjoint pour la réalisation de 65.000 logements de type location-vente afin de résorber le reliquat des dossiers du premier programme Aadl (2001). Toutefois, 9 828 logements seulement de ce programme ont été réalisés en raison des lenteurs administratives auxquelles la filiale Cnep-Banque a été confrontée.

Pour M. Tebboune, ce retard est dû à la nature du programme qui associe le caractère semi social de la formule location-vente et le cachet commercial de l'instance chargée de sa réalisation Cnep-Banque ce qui a suscité «des contradictions ayant entraîné l'avancement du programme». Pour sa part, le directeur général de la Banque, Djamel Bessaa a précisé que le «programme Aadl-Cnep n'a jamais été gelé mais a été retardé en raison de problèmes administratifs». Assure-Immo compte lancer de nouveaux projets pour la réalisation de 42 671 logements dans le cadre du même programme en lançant des appels d'offres pour certains projets. Ces projets sont appelés à atténuer la pression sur le programme Aadl-2 qui accorde la priorité aux anciens souscripteurs (plus de 65 000).

PROJETS DE LOGEMENTS LSP À L'ARRÊT: L'Etat se donnera le droit de remplacer les promoteurs

Le gouvernement examinera mercredi prochain un nouveau décret instituant le droit du ministère de l'Habitat de remplacer les promoteurs immobiliers privés défaillants dans les projets de logements sociaux participatifs (LSP), a annoncé mercredi le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

«En cas d'impossibilité d'achèvement par le promoteur privé, nous userons de notre droit de subrogation pourachever les projets de logements sur les crédits du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (Fgcimi)», a indiqué M. Tebboune lors d'une conférence de presse.

Ce décret permettra au ministère de l'Habitat, au nom de l'Etat, de retirer les projets de logements aux promoteurs privés, en cas de défaillance ou de dépassement, et de prendre en charge par la suite ces projets à l'arrêt, selon les explications du ministre.

En outre, les agréments seront retirés des promoteurs défaillants qui seront également «black listés» sur le fichier national des entrepreneurs et interdits,

par conséquent, de prendre en charge de nouveaux projets dans le cadre des programmes publics de logements. Cette décision constitue une «assurance» pour les souscripteurs aux promotions immobilières dans le cadre de la formule LSP, a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Tebboune a indiqué que son département ministériel a procédé récemment à la convocation des promoteurs privés qui réalisent des projets LSP pour faire le point sur l'état d'avancement de leurs chantiers et les entraves rencontrées.

Ces décisions consacrent le rôle de l'Etat en tant que régulateur du marché immobilier, a souligné le ministre. Le programme LSP consiste à la réalisation de logements par des promoteurs, souvent privés, conformément à des spécifications techniques et des conditions financières définies par l'Etat. Ce segment est destiné aux citoyens à revenus moyens.

De nombreux chantiers de ce programme sont en souffrance à travers le territoire national. Le ministère de l'Habitat impute généralement le retard de ces chantiers aux défaillances des promoteurs.

INSERTION PROFESSIONNELLE

13 400 jeunes placés par l'Agence régionale de l'ANEM de Tizi-Ouzou en 2013

13.433 jeunes primo demandeurs d'emploi, sur un total de 17.474 inscrits au niveau de la direction régionale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) de Tizi-Ouzou ont été placés, en 2013, au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on appris auprès de la responsable de cette structure.

Ces jeunes recrues se repartissent à raison de 5.524 diplômés du secteur de la formation professionnelle, 5.358 diplômés universitaire et 2.521 jeunes sans qualification, a indiqué à l'APS Mme Tamezguida Benamer.

Par ailleurs, cette responsable a fait part du recrutement, au niveau des quatre wilayas, que

coiffe cette structure régionale, à savoir, Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes et Béjaïa, de 9.034 jeunes au titre du Contrat de travail aidé (CTA), dont 4.856 universitaires, 4.018 diplômés de la formation professionnelle et 160 sans qualification, avec à la clé la confirmation de 522 recrues dans leurs postes.

| CLÔTURE HIER DU 1^{ER} SALON DES TECHNOLOGIES DE LA DSGN

Une exposition qui témoigne du professionnalisme de la police algérienne



R. Rachedi

plus grande efficacité contre toutes les formes de criminalité.

Parmi les nouveautés exposées, des véhicules tout-terrains équipés de 4 caméras qui permettent, de jour comme de nuit, d'identifier les véhicules et les individus recherchés, des kits de détection et de prélevement d'indices, d'empreinte et d'ADN, le PDA (personnel data assistant), un ordinateur portable qui permet l'identification instantanée des personnes recherchées ainsi qu'une présentation du système de reconnaissance automatisée d'empreintes digitales (Afis) et autres.

Cette importante exposition, clôturée par l'Inspecteur général à la Dsgn, Mohamed Houalef témoigne du haut degré de professionnalisme atteint ces dernières années par la Dsgn et qui fait de la police algérienne une référence en matière de lutte contre le crime et le terrorisme sur le plan régional, continental et international.

Plus de 300 infractions enregistrées par la police de l'environnement et de l'urbanisme en un mois

Quelque 3 027 infractions, comprenant 1.891 liées à l'environnement et 1.136 à l'urbanisme, ont été enregistrées durant le mois de février par la police de l'environnement et de l'urbanisme, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dsgn). La police de l'environnement a établi 2.555 procès-verbaux qui ont été transmis aux services compétents, ajoute la même source.

Sit-in de chômeurs devant le siège de la wilaya d'Ouargla pour réclamer de l'emploi

Des dizaines de jeunes chômeurs ont observé mercredi un sit-in devant le siège de la wilaya d'Ouargla, au moment où d'autres ont bloqué l'avenue de la Palestine, pour revendiquer de l'emploi, a constaté un journaliste de l'APS sur place.

Une trentaine de chômeurs se sont rassemblés devant le siège de la wilaya et ont déployé des banderoles sur lesquelles ont pouvant lire «Liberté, travail, égalité sociale», ainsi que «Où sont les droits des chômeurs ?» et «Où sont passées les promesses ?». Ce sit-in pacifique est organisé pour réclamer un quota suffisant d'emplois, notamment au niveau des sociétés pétrolières exerçant dans le sud du pays, selon les encadrés de ce mouvement de protestation.

Une cinquantaine de chômeurs relevant des quartiers de Béni-Thour, Sidi-Boughoufala, et Hay Bouzid (Ouargla) ont, de leur côté, bloqué à la circulation l'avenue de la Palestine, à la sortie d'Ouargla en allant vers Hassi Messaoud, pour exiger notamment l'ouverture d'un bureau de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) à Béni-Thour.

APS

TIPASA

Le ministre de la Santé inaugure un hôpital psychiatrique à Nadhor

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a inauguré mercredi un hôpital psychiatrique de 120 lits réalisé à Nadhor, sur les hauteurs du mont Chenoua, dans la wilaya de Tipasa.



Inspectant les différents services de cet établissement, M. Boudiaf a annoncé son renforcement, «dans les prochains jours», par 10 médecins spécialistes, dans le cadre d'un programme national portant affectation de 2 200 nouveaux médecins spécialistes.

Le ministre a, en outre, instruit les responsables de cet hôpital de se lancer «immédiatement» dans la prise en charge des malades, tout en veillant à la «persévérance de l'hygiène et des équipements».

A vocation régionale, cette structure de santé publique est appelée à prendre en charge des malades souffrant de troubles psychiques du centre du pays, dans la perspective de le

transformer, à terme, en un hôpital universitaire, a-t-on expliqué sur place.

Inscrit au titre de la politique de l'Etat visant l'optimisation de la prise en charge de la santé des citoyens, la réalisation de cet hôpital a nécessité une enveloppe de plus de 1,44 milliard DA.

Selon un exposé présenté sur place, le secteur de la santé de Tipasa a bénéficié, ces dernières années, d'une enveloppe globale de 9,7 milliards DA, destinée à la réalisation de 83 projets, dont 14 salles de soins, pour les zones enclavées, huit (8) cliniques spécialisées, l'acquisition de deux (2) scanners, et l'extension de la capacité d'accueil de l'hôpital de Gouraya de 20 à 100

lits. M. Boudiaf s'est rendu, par ailleurs, à Hadjout, où il a inspecté le projet de réalisation d'une école paramédicale de 400 places pédagogiques. Il a insisté, auprès de l'entreprise réalisatrice, sur l'accélération de la cadence des travaux du chantier, en vue de son exploitation à la prochaine rentrée scolaire.

Durant sa visite au chantier d'un hôpital de 120 lits à Tipasa, le ministre a insisté sur la prise en considération des réseaux informatiques et de fibre optique, en leur affectant un bloc intelligent, au sein de cet établissement.

Exprimant sa satisfaction à l'égard des nombreuses structures réalisées dans son secteur, M. Bou-

diaf a estimé que Tipasa est en voie d'être «promue en un pôle médical d'excellence, grâce aux établissements hospitaliers entrés en service et à ceux en voie de concrétisation».

«Cette option est inscrite au titre d'une conception nationale visant à réduire la tension existante sur les centres hospitaliers des grandes villes du pays, en vue d'une meilleure prise en charge du patient», a-t-il souligné. Dans cette optique, la wilaya de Tipasa est actuellement le théâtre de la réalisation de trois (3) hôpitaux, deux (2) blocs pour les urgences médicochirurgicales, à Damous et Cherchell, une école paramédicale et un laboratoire de prévention.

BOUDIAF CONFIRME

Lancement en juillet des travaux de réalisation de six nouveaux CHU

Des travaux de réalisation de six nouveaux centres hospitalo-universitaires (CHU), seront lancés durant le mois de juillet prochain à travers le pays, a annoncé, mercredi matin à Tipasa, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.

«Les services du ministère sont en cours de mettre les dernières retouches pour entamer la réalisation de ces CHU à Batna, Annaba, Béjaïa, Sidi Bel Abbès, Béchar et Ouargla», a précisé, à l'APS, M. Boudiaf, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Il a souligné que l'édition de ces nouvelles structures s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement vi-

sant à améliorer la prise en charge des malades et le rapprochement des établissements de santé publique des citoyens à travers les différentes wilayas du pays.

D'autres projets similaires ont été déjà lancés dans les wilayas de Tipasa, Constantine, Tlemcen et Alger, a rappelé le ministre. M. Boudiaf a entamé sa visite au niveau de Sidi Ghilès, où il a inauguré deux services d'oncologie et d'hématologie à l'hôpital de la ville.

Le ministre s'est félicité de la bonne prise en charge des malades, qualifiant le service d'oncologie, entré en activité en 2013 et où 1 100 patients ont bénéficié de soins, d'«acquis considérable pour toute la région».

SERVICE NATIONAL

Plus de 100 000 citoyens régularisés depuis mars 2011

La situation de 101 645 citoyens vis-à-vis du service national a été régularisée depuis le début de l'opération en mars 2011 et jusqu'au 20 mars 2014, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué, précisant que l'opération se poursuit dans de «bonnes conditions». Le ministère informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgées de trente (30) ans et plus, décidée par le président de la

République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika, «se poursuit dans de bonnes conditions», a souligné la même source.

«A ce titre, et depuis le début de cette opération en mars 2011 et jusqu'au 20 mars 2014, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures préférentielles s'élève à 101 645 citoyens, dont deux 2 106 résidant à l'étranger», précise le communiqué. Dans le cadre de ces mêmes me-

sures, 428 939 retardataires des classes de 2002 à 2010 ont été également régularisés pendant cette même période. Par ailleurs, le MDN porte à la connaissance des citoyens que les centres du service national, à travers tout le territoire national, «continueront à recevoir et à prendre en charge, avec toute la diligence requise, les personnes concernées, et ce, indépendamment des calendriers de passages fixés pour chaque classe».

ASSAINISSEMENT DU FICHIER NATIONAL DU REGISTRE DU COMMERCE

500 000 radiations en moins de 3 ans !

Près de 500 000 entreprises ont procédé à la radiation des registres du commerce depuis l'entrée en vigueur, en 2010, de la mesure de facilitation des radiations, apprend-t-on mercredi auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc).

«Depuis la mise en œuvre du nouveau dispositif de facilitation des radiations des registres du commerce des commerçants et des sociétés commerciales le 15 juillet 2010 et jusqu'au 31 décembre 2013, le Cnrc a enregistré 496 987 radiations», précise-t-on de même source.

Visant l'assainissement du fichier national du registre du commerce, cette opération a été instaurée par la loi de finances complémentaire de l'année 2009. L'article 39 de cette dernière substitue la fourniture d'un extrait de rôle apuré par une attestation de situation fiscale pour toute radiation du registre du commerce.

«Cette disposition a levé une contrainte importante qui a permis aux entreprises de procéder à la radiation des registres du commerce se rapportant à des commerces inexistant sur le terrain», note l'organisme.

Selon les données du Cnrc, 106 052 radiations ont été enregistrées en 2013 contre 102 371 en 2012, soit une hausse de 3,5%.

Par secteur d'activités, le commerce de détail suivi du secteur des services constituent les secteurs les plus touchés par les radiations chez les personnes physiques.

S'agissant des personnes morales, le secteur des services a enregistré le plus grand nombre de radiations (+30%), suivie par le secteur de la production industrielle et du Btp (+ 26%).

Les wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de radiations depuis le début de l'application de l'article 39 de la LFC 2009 sont : Alger, Sétif, Chlef, Tizi-Ouzou, Tlemcen et Oran.

Toutefois, les opérateurs ayant radié leur registre de commerce, peuvent, en vertu de cette nouvelle mesure, se faire immatriculer et exercer une nouvelle activité commerciale «sans condition particulière».

En 2013, le bilan des activités en matière d'inscription au registre du commerce fait ressortir un nombre global (immatriculations, réimmatriculations, modifications, radiations) qui s'élève à 371 235 dont 181 751 créations nouvelles d'entreprises.

Le nombre d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce était de 1 678 791 en 2013, en progression de 5,16% par rapport à 2012.

Parmi eux, depuis le lancement du registre du commerce électronique au niveau de la wilaya d'Alger le 16 mars dernier, le CNRC a enregistré 2 229 inscriptions (entre immatriculations, réimmatriculations, modifications et radiations) à Alger.

En format papier, le nouveau registre est doté d'un code crypté sur l'extrait du document délivré à Alger et sera généralisé à toutes les wilayas du pays à partir du mois de juin prochain.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

56 morts et 770 blessés en une semaine

Cinquante-six (56) personnes sont mortes et 770 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national durant la période allant du 25 au 31 mars 2014, a indiqué mercredi la Gendarmerie nationale dans un bilan hebdomadaire. Le bilan fait ressortir une augmentation du nombre de décès (+8), de blessés (+49) et d'accidents (+5). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 18 accidents, suivie des wilayas de Msila (17 accidents) et Alger et Oum El Bouaghi (16 accidents). L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect de la signalisation routière et de la distance de sécurité, ainsi que la négligence des piétons restent les principales causes des accidents de la route, rappelle la même source.

APS

ALLEMAGNE

Le Conseil des ministres allemand adopte un salaire minimum

Le Conseil des ministres allemand a adopté hier la loi établissant dans le pays un salaire minimum, qui s'appliquera à tous au plus tard à compter de 2017, selon une source gouvernementale.

«C'est fait», a déclaré cette source à l'issue du Conseil des ministres, à propos de ce salaire plancher dont le niveau a été fixé à 8,50 euros brut de l'heure. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015 mais une période de transition est prévue pour les secteurs qui seront encore sous le coup d'un accord de branche.

Au plus tard en 2017, il concernera tout le monde, sauf les moins de 18 ans, les stagiaires et les chômeurs de longue durée, exemptés pendant les six mois suivant leur embauche.

La loi adoptée hier par les ministres doit encore être approuvée par les députés du Bundestag, chambre basse du Parlement allemand, et vraisemblablement par la chambre haute (Bundesrat). L'instauration d'un salaire minimum est une première dans un pays qui historiquement laisse les partenaires sociaux négocier les salaires entre eux.

Les partenaires de l'Allemagne espèrent qu'il va remédier à des situations de dumping dans certains secteurs, notamment l'agroalimentaire, et stimuler la consommation intérieure dans la première économie européenne.

Selon une estimation de l'institut de recherche économique DIW, 4,5 millions de salariés allemands gagneront moins de 8,50 euros de l'heure au moment de l'entrée en vigueur de ce SMIC allemand.

BOURSES

Les Bourses européennes clôturent sur une nette hausse

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse mardi, portées par de bonnes nouvelles en provenance de Chine, d'Europe et des Etats-Unis.

«Le trimestre a démarré sur une note positive pour les marchés», a indiqué un analyste qui a également évoqué «les spéculations sur des mesures de soutien en Chine» et «les mots appropriés de la part de la présidente de la Fed Janet Yellen qui ont aidé à remonter le moral» des investisseurs.

L'Eurostoxx a progressé de 0,78%

La Bourse de Londres a terminé sur un net rebond, bénéficiant d'indicateurs encourageants ainsi que de la parole accommodante de la FED. Ainsi, l'indice FTSE-100 des principales valeurs a clôturé en hausse de 0,82%, soit de 54,24 points par rapport à la clôture de lundi, à 6.652,61 points.

La Bourse de Paris a terminé aussi en nette hausse (+0,80%), se hissant à un nouveau sommet depuis début septembre 2008 où l'indice CAC 40 a pris 35,22 points à 4.426,72 points, dans un volume d'échanges limité de 3,1

ÉNERGIE

Qatar construit une nouvelle raffinerie de condensat pour 1,5 md USD

Le Qatar a donné mardi le coup d'envoi d'une nouvelle raffinerie de condensat d'une capacité de 146.000 barils/jour (bj) et d'un coût de 1,5 milliard de dollars, pour répondre à une croissance de la demande locale.

Selon l'agence officielle Qna, l'émir Tamim Ben Hamad Al-Thani a posé la première pierre de Ras Laffan Refinery (LR2), d'une capacité similaire à celle d'une première raffinerie (LR1), opérationnelle depuis 2009.

Avec cette installation qui doit entrer en service au troisième trimestre 2016, «le Qatar aura la capacité de raffiner 40% du condensat» provenant de la partie qatariote de North Field, le plus gros gisement de gaz naturel au monde, a déclaré le ministre de l'Énergie et de l'Industrie, Mohamed al-Sada.

La nouvelle raffinerie sera opérée par Qatargas Operating Company, et



aura une capacité quotidienne de 60 000 barils de naphto, 53 000 barils de kérosoène, 24 000 barils de gasoil et 9 000 barils de gaz de pétrole liquéfié.

LR2 est détenue à hauteur de 84% par Qatar Petroleum (QP), le reste revenant à un consortium comprenant notamment le groupe français Total et les deux compagnies japonaises

Cosmo Oil et Marubeni. Le Qatar produit autour de 1 million de barils par jour mais c'est surtout une puissance gazière.

Le pays détient les trois réserves mondiales de gaz naturel, a une capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL) de 77 millions de tonnes par an.

CHANGES

L'euro en hausse face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro poursuivait sa progression hier face au dollar, le marché misant désormais sur un statu quo lors de la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi.

La monnaie européenne valait 1,3810 dollar hier matin, contre 1,3793 dollar mardi soir. Elle montait également face à la devise nippone, à 143,78 yens contre 142,98 yens mardi soir, ainsi que le dollar qui s'échangeait à 103,75 yens contre 103,66 yens la veille. L'euro reste solide grâce à l'idée que le pire de la récession dans la zone est derrière nous», relevait un analyste de Foreign Exchange Analytics.

Un sentiment alimenté par la confirmation de la croissance du secteur manufacturier en mars dans la zone euro et par la diminution du taux de chômage en



février, à 11,9%. Les investisseurs estiment par ailleurs qu'il est peu probable que la faiblesse que le recul de l'inflation à son niveau le plus bas depuis la crise financière de 2008-2009, soit suffisante pour pousser l'institution à déployer des

mesures supplémentaires pour faire monter les prix, de nature à peser sur la devise.

Le dollar restait par ailleurs affecté par des commentaires de la présidente de la FED Janet Yellen, qui a indiqué lundi que le soutien

exceptionnel de la Banque centrale à l'économie était «encore nécessaire» et le serait «pendant un certain temps».

Or les mesures de soutien de l'institution, qui passent notamment par le maintien de son principal taux directeur à un niveau proche de zéro et par un programme de rachats massifs d'actifs sur les marchés financiers, ont pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie américaine.

De son côté, la livre britannique poursuivait son repli à 83,04 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,6630 dollar pour une livre.

La monnaie helvétique restait quasi stable face à l'euro, à 1,2188 franc suisse pour un euro, et montait face au dollar, à 0,8825 franc suisse pour un dollar.



milliards d'euros, alors que la veille, il avait perdu 0,45%.

La Bourse de Francfort a fini en hausse et l'indice Dax des valeurs vedettes a pris 0,50% pour finir à 9.603,71 points, et le MDax des valeurs moyennes s'est apprécié de 0,88% à 16.606,71 points.

La Bourse suisse a fait du surplace. L'indice SMI de ses 20 valeurs vedettes a atteint 8.457,27 points (+0,04%). La Bourse de Bruxelles a progressé de 0,69% à 3.151,60 points. Quant à la Bourse de Milan, elle a clôturé en hausse de 1,03% à 21.915 points, au plus haut depuis l'été 2011. La Bourse de Madrid a terminé en nette hausse de 1,19%, à 10.463,1 points, tirée notamment par ses grandes banques. Par ailleurs, Wall Street évoluait aussi en légère hausse mardi en cours d'échanges, encouragée par de bons indicateurs américains malgré une prudence accrue des investisseurs avant la parution des chiffres sur l'emploi américain vendredi: le Dow Jones prenait 0,28% et le Nasdaq 1,05%.

L'indice élargi S&P 500 prenait 0,30% (+5,62 points) à 1.877,96 points.

APS

BAB EZZOUAR 20 ans de prison pour l'assassin

Sabrina est âgée de 18 ans et son voisin Nabil âgé de 45 ans lui demande de le suivre. Sabrina suit Nabil qui l'a forcée à monter à bord de sa voiture sous la menace d'un couteau. Il l'emmène dans un endroit assez désert.



A. Ferrag

Sabrina tremblait, pleurait et le suppliait de la laisser rentrer chez elle. Nabil la viola sauvagement puis avec toute la cruauté d'un homme sans cœur, il s'empare d'un couteau et assène à la victime cinq coups de couteau. Sabrina gisait dans une mare de sang.

Sa mère s'inquiétait au fur et à mesure que le temps passait ; des recherches ont été entreprises par le père et par les autorités.

Elles mèneront finalement à la morgue où le père découvre le corps sans vie de la disparue, récupéré par la Protection civile. Très vite, les soupçons se portent sur le voisin.

Nabil fut arrêté et interrogé. Dans un premier temps il avait tout nié mais il finit par relater toute l'histoire dans ses moindres détails. Nabil, inculpé pour kidnapping, viol et meurtre est jugé par un tribunal criminel.

Le représentant du ministère public, estimant qu'aucune circonstance atténuante ne doit être accordée, fait res-

sortir dans son réquisitoire la gravité des faits, et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

L'avocat de l'accusé plaide les circonstances atténuantes et axe toute sa plaidoirie sur le fait que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire.

Le tribunal criminel n'accorde aucune circonstance atténuante à l'accusé et la peine prononcée par le représentant du ministère public fut maintenue, à savoir 20 ans de réclusion criminelle en vertu des articles 254 et 255 du Code pénal.

La notion "halal" des denrées alimentaires fixée par arrêté interministériel (JO)

Le règlement technique définissant les exigences réglementaires auxquelles doivent répondre les denrées alimentaires "halal" est désormais en vigueur en vertu d'un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n°15.

Ce texte signé le mois dernier par les ministres du Commerce, du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, de l'Agriculture et du développement rural, des Affaires religieuses et des wakfs ainsi que celui de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, entre dans le cadre du décret de novembre dernier fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur.

Il a pour objectifs légitimes de maîtriser et de renforcer le contrôle des denrées alimentaires "halal" et de satisfaire l'attente légitime du consommateur musulman quant à l'origine des denrées alimentaires mises à consommation ainsi que leurs ingrédients et ce conformément à la religion musulmane.

Il s'agit à travers cet arrêté interministériel de permettre de pallier le vide juridique actuel en la matière et d'organiser un suivi rigoureux de tout processus de fabrication et de mise à consomma-

tion des denrées alimentaires "halal". Par ailleurs, le texte stipule que "le non-respect des règles de règlement technique auxquels doivent répondre les denrées alimentaires halal peut porter atteinte à la morale du consommateur musulman". Ainsi est défini comme étant "halal" tout aliment autorisé par la religion musulmane, ne constituant et ne contenant pas de produits ou matières "non halal".

Il ne doit pas avoir été en contact direct avec des aliments ne répondant pas à ces exigences.

Sont citées les denrées alimentaires animales non autorisées par la religion comme les porcs, sangliers, mulets et les animaux nourris volontairement et de manière continue d'aliments non "halal", ainsi que les plantes toxiques et les boissons enivrantes ou dangereuses.

Sont considérés comme ne répondant pas à la mention "halal" les ingrédients et additifs alimentaires obtenus à partir des denrées énumérées.

Le règlement technique précise également les exigences et conditions de transformation "halal", les équipements et ustensiles employés, les exigences relatives à la santé animale et végétale, les conditions d'hygiène, d'emballage et d'étiquetage.

T I S S E M S I L T

Deux femmes et une fille mineure ont profité de l'inattention du propriétaire de la bijouterie située dans la cité des 119-Logements au centre ville de Tissemsilt pour s'emparer l'une d'une paire de boucles d'oreilles et l'autre de deux paires et se sont enfuies séparément après. Après avoir remarqué le vol, le bi-

joutier a vite appelé le numéro vert de la police 15 48 et avant qu'il ne soit trop tard.

Les éléments de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt déplacés sur les lieux ont rapidement mis la main sur une femme âgée d'une trentaine d'années et sa fille mineure pour vol et dissimulation d'objets volés alors qu'une autre personne impliquée dans le vol est activement recherchée. La mise en cause a été présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui a ordonné de l'écroquer, tandis que sa fille mineure a bénéficié d'une citation directe.

Abed Meghit

Une femme et sa fille arrêtées pour vol d'une bijouterie, grâce au numéro vert

15 48

**SELON LE PROFESSEUR BROURI,
CHEF DU SERVICE DE MÉDECINE
INTERNE À BIRTRARIA
L'insuline représente
70% du coût de la prise en charge médicamenteuse
du diabète**

Le diabète fait des ravages en Algérie comme ailleurs et constitue aujourd'hui un fardeau sanitaire et financier de plus en plus lourd. Des sommes de plus en plus colossales sont consacrées au traitement des diabétiques. «L'insuline représente 70% du coût de la prise en charge médicamenteuse.

C'est ce que nous a indiqué le professeur Mansour Brouri, chef du service de médecine interne, à l'établissement hospitalier de Birtraria, à El Biar. «Cependant, il est possible de réduire les dépenses, en diagnostiquant rapidement le diabète et en assurant un suivi régulier et des soins corrects sur le long terme», a estimé ce spécialiste, qui dirige le programme Diabir, modèle d'organisation en réseau pour la prise en charge du diabète. Autant de questions abordées lors du 6^e Sommet sur le diabète, organisé, récemment, par les laboratoires Pfizer, à l'hôtel Sheraton. A cette occasion, quelque 250 médecins, dont des diabétologues, des endocrinologues, des généralistes ainsi que des internistes venus des quatre coins du pays se sont penchés sur les faces cachées de cette maladie chronique et sur les nombreuses complications du diabète sucré.

Les intervenants ont mis l'accent sur les maladies liées à cette pathologie comme la dyslipidémie, ou encore les douleurs neuropathiques et l'hypertension artérielle qui peuvent elles aussi avoir un impact terrible sur la santé du diabétique et sa qualité de vie. Il faut dire que la maladie progresse de façon inquiétante. Elle touche, aujourd'hui, plus de 382 millions de patients dans le monde. Le nombre de personnes souffrant du diabète, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est estimé à 35 millions : autrement dit, 1 adulte sur 10 est diabétique. En Algérie, le nombre de diabétiques ne cesse d'augmenter. «Il y a quinze ans, 8% de la population adulte souffrait de ce mal dans notre pays, aujourd'hui et selon les dernières enquêtes, le diabète touche 12% de la population», a noté le professeur Brouri. Evitant la prévalence de la maladie au Maghreb, le professeur Mohamed El Amine Amani, endocrinologue et diabétologue au CHU d'Oran, a expliqué qu'elle varie entre 6,5 et 16,1% pour le diabète sucré.

«Dans la région Mena, les décès attribuables à cette pathologie représentent plus de 10% des décès toutes causes confondues et les dépenses sont de l'ordre de 13,64 milliards de dollars US», a-t-il poursuivi. Les experts alertent sur les complications sévères que peut entraîner le diabète et le risque de décès prématûré. Ainsi, entre 60 et 70 % des personnes souffrant du diabète présentent une lésion nerveuse d'origine diabétique. D'où l'importance d'un dépistage de la douleur neuropathique diabétique dans le cadre du diagnostic d'un diabète de type 2. De même, les maladies cardiovasculaires représentent la principale cause de décès prématûré chez les personnes souffrant du diabète. Selon le professeur Michel Krempf, chef du service d'endocrinologie, maladies métaboliques et nutrition au CHU de Nantes, en France, les patients diabétiques sont à haut risque accrue cardiovasculaire. Il a estimé qu'une stratégie très active doit être mise en place pour prévenir les événements cardiovasculaires des patients diabétiques de type 2 ou 1. Ce spécialiste a fait part de l'étude Steno 2 qui a démontré qu'une stratégie ciblant simultanément les principaux facteurs de risque était efficace sur la morbi/mortalité cardiovasculaire à court et à long terme.

Cette étude a mis en exergue le rôle central du contrôle des paramètres lipidiques et principalement du LDL-C. Ainsi, une réduction de 0,4 g/L de LDL-C permettait de réduire le risque d'événement cardiovasculaire de 20 à 40%, a-t-il préconisé. De son côté, le professeur Paul Valensi, chef du service d'endocrinologie-diabétologie-nutrition de l'hôpital Jean Verdier, à Bondy, a souligné que la neuropathie constitue la complication la plus fréquente du diabète. «La prévention repose sur l'amélioration du contrôle glycémique et des facteurs de risque», a-t-il indiqué, précisant que les patients ayant des déficits neuropathiques doivent bénéficier d'une éducation thérapeutique appropriée.

Les praticiens de la santé ont insisté, lors de cette rencontre, sur la prévention qui reste, selon eux, tâtonnante en Algérie. Ils ont plaidé en faveur de mesures de prévention plus vigoureuses, d'une éducation thérapeutique efficace tout en mettant l'accent sur la formation continue du personnel soignant. Les experts ont souligné enfin que le diabète est une maladie chronique qui nécessite un suivi médical régulier qui permet de détecter les éventuelles complications et de les prendre en charge rapidement. En contrôlant sa glycémie, sa tension artérielle et ses lipides sanguins et en recevant des conseils préventifs en temps opportun, le malade diabétique sera en mesure de mieux gérer sa maladie.

Amel B.

SOUDAN

Des statues antiques de l'ère Napata volées

Trois statues funéraires remontant à l'époque Napata (VI^e-III^e siècle avant JC) ont été volées au Soudan, a annoncé mardi le directeur des musées soudanais, illustrant le manque de protection des sites archéologiques du pays, dont certains sont classés à l'Unesco. «Ce sont de petites statues, d'environ 10 à 15 centimètres de hauteur, mais elles sont extrêmement précieuses car l'ère Napata est l'une des plus importantes de l'histoire du Soudan», a expliqué Abdurrahman Ali à l'AFP. Les statues, qui datent de 450 avant J.C., ont disparu d'un petit musée à Gebel Barkal, dans le nord du pays, a-t-il précisé. Leur disparition n'a été signalée que trois jours plus tard. Le Soudan, riche en sites mal exploités, a obtenu récemment une aide de 135 millions de dollars du Qatar pour financer des projets archéologiques et améliorer la sécurité des sites.

PÉROU

Une centaine d'écoliers empoisonnés par une fuite de gaz toxique

Près d'une centaine d'écoliers ont été empoisonnés par une fuite de gaz toxique dans la périphérie nord de la capitale péruvienne, Lima, a indiqué le ministère péruvien de la Santé. Selon le ministère, quelque 85 enfants de six écoles, ont été admis dans des centres médicaux après avoir présenté des symptômes, comme la nausée, le vomissement, les yeux rouges, les maux de ventre et de gorge. Parmi eux, 35 ont été placés sous observation médicale à l'hôpital Puente Piedra, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'incident.

VOL MH370

L'IATA appelle à un meilleur suivi des appareils en vol après la disparition

Le vol MH370, disparu en mer, illustre tragiquement la nécessité d'un meilleur suivi des avions pour les vols commerciaux, a rappelé mardi l'Association internationale du transport aérien (IATA), ajoutant qu'elle ne pouvait pas «laisser un autre appareil tout simplement disparaître». «Le vol MH370 a mis en lumière la nécessité d'améliorer notre suivi des appareils en vol», a indiqué dans un communiqué Tony Tyler, le directeur de l'IATA. «Dans un monde où chacun de nos mouvements semble être scruté, il est difficile de croire qu'un appareil peut tout simplement disparaître et que les informations de vol et les enregistrements vocaux du cockpit soient si difficiles à récupérer», a-t-il ajouté. M. Tyler s'exprimait au cours d'une conférence de l'IATA à Kuala Lumpur, où les autorités continuent d'enquêter sur les raisons de la disparition du vol de Malaysia Airlines, survenue le 8 mars. Le Boeing 777 s'est volatilisé alors qu'il se dirigeait vers Pékin depuis Kuala Lumpur avec 239 passagers à son bord.

AP/S

**SÉISME AU CHILI
Le Honduras déclare l'alerte au tsunami****IL S'EST ÉTEINT À PARIS À 90 ANS
Décès de Jacques Le Goff, historien, spécialiste du Moyen Age**

L'historien français et spécialiste du Moyen Âge de renommée internationale Jacques Le Goff est décédé mardi à Paris à l'âge de 90 ans, ont rapporté des médias. Jeune chercheur, parlant anglais, italien, polonais et allemand, Jacques Le Goff incarnait cette Europe du dialogue qu'il voulait unie, forte et tolérante. Son champ de recherches englobait également les relations de l'Europe, avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Abordant tous les aspects de la vie en société, Jacques Le Goff a modifié, durant sa longue carrière, l'approche de l'anthropologie médiévale, ce qui lui a valu d'être distingué en 2004 du prix D.A.H. Heineken d'histoire pour «avoir fondamentalement changé la perception du Moyen Âge».

Auteur de «La naissance du purgatoire», il n'hésitait pas à quitter sa période de prédilection pour aborder l'actualité la plus chaude.

Son premier livre, *Les intellectuels au Moyen Âge*?



(1957), l'impose à 35 ans comme l'héritier de l'Ecole des Annales, qui bouleversa l'approche historique dans les années 1930. Il dirigera d'ailleurs à partir de 1967 la prestigieuse revue des «Annales».

Suivront des dizaines de livres parmi lesquels «Marchands et banquiers au Moyen Âge» (1957), «L'imagination médiéval» (1985), une biographie de Saint-Louis (1995) et «L'Europe est-elle née au Moyen Âge?». Une quarantaine d'ouvrages au total, parmi lesquels «La naissance du purgatoire» (1981).

Son travail s'est accompagné en permanence d'une réflexion sur le métier d'historien. Dans les années 1970, il est l'un des pères du mouvement de la Nouvelle histoire.

Le 1^{er} janvier 1924, il avait succédé en 1972 à Fernand Braudel, autre grand historien, à la tête de l'Ecole pratique des hautes études, un des creusets de la recherche en sciences sociales en Europe, devenue en 1975 l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Soucieux de toucher un plus large public, Jacques Le Goff a aussi animé à partir de 1966 «Les lundis de l'histoire» sur la radio France Culture.

Il avait également été conseiller scientifique sur le tournage du film *Le Nom de la rose* adapté par Jean-Jacques Annaud du roman d'Umberto Eco.

ORAN

Le verdict dans l'affaire des "faux diplômes" rendu le 7 avril

Le tribunal pénal près la Cour de justice d'Oran rendra son verdict le 7 avril dans l'affaire dite des «faux diplômes», a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Une centaine de personnes, dont des étudiants et des employés de l'université d'Oran, ont été auditionnées lundi dernier dans le cadre du procès de cette affaire, avant la mise en débâcle du jugement.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé des peines allant de deux à dix ans de prison ferme à l'encontre des prévenus, dont l'inculpation repose notamment sur la «falsification d'attestations de réussite (baccalauréat, licence) et de cartes d'inscription universitaire».

La plus lourde peine requise (10 ans ferme) concerne le nommé B. Boumediene, principal accusé dans cette affaire pour avoir joué un rôle intermédiaire ayant permis, selon l'ordonnance de renvoi, le placement illégal de non bacheliers au sein de l'université.



Déclaré en état de fuite au lendemain de la révélation de cette affaire en 2013, cet individu âgé de 57 ans avait été appréhendé à l'étranger et remis à la justice algérienne en vertu d'un mandat d'arrêt international.

Le magistrat représentant le parquet a requis en outre trois (3) ans de prison ferme à l'encontre de six employés de l'administration universitaire, deux (2) ans ferme à l'encontre

des étudiants inculpés présents au procès, tandis que ceux absents encourrent une peine de trois (3) ans ferme. Enrôlé initialement pour le 27 janvier dernier, ce procès avait été reporté à deux reprises à la demande de la défense pour permettre, à certains avocats nouvellement constitués, de prendre bonne connaissance du dossier et de défendre au mieux leurs mandants.

villes côtières des départements de Choluteca et de Valle dans le sud du pays.

Un fort séisme de magnitude 8,2 a frappé mardi soir le nord du Chili, suivi d'alertes au tsunami servant l'alarme au Pérou et en Equateur où plusieurs régions de la côte pacifique ont été évacuées.

Le séisme s'est produit à 20h46 locales (23h46 GMT), à environ 89 km sud-ouest de Cuya, à une profondeur de 46,4 km, selon le Centre sismologique national de l'Université du Chili, qui avait fait état dans un premier temps d'une magnitude de 7,9 avant de la réviser à la hausse à 8,2.

Le Honduras, qui redoute les conséquences du séisme de magnitude 8,2 qui a secoué la côte nord du Chili, a déclenché l'alerte au tsunami, ont annoncé les autorités.

L'alerte porte sur le golfe de Fonseca dans le sud-ouest du pays en bordure du Pacifique, où la Commission permanente de prévention des risques (Copeco) a établi le plus fort risque.

La Copeco a ordonné aux capitaines des ports concernés de restreindre la navigation des embarcations de petite et moyenne tailles durant une période de 18 heures.

L'alerte concerne une dizaine de

CONSTANTINE

La restructuration des chalets de la cité El Gammas officiellement lancée

L'opération de restructuration des chalets précaires de la cité El Gammas à Constantine a été officiellement lancée mercredi, en présence des autorités locales et de dizaines d'habitants de ce quartier populaire.

Cette action de restructuration des chalets contenant de l'amiante ciblera en premier lieu les réseaux souterrains (eau potable, gaz et assainissement) avant de toucher à l'aspect architectural et urbanistique des constructions, a souligné le wali, M. Hocine Ouadah, faisant partie de la «complexité de ce chantier ouvert sur un site très peuplé».

Une fois les travaux souterrains achevés, les bénéficiaires de l'opération de restructuration accordée à la wilaya au titre d'un programme spécial pourront entamer les travaux d'aménagement de leurs demeures, a souligné le wali, précisant que l'opération d'octroi des décisions aux bénéficiaires avance à un rythme «appréciable».

Les familles bénéficiaires du programme spécial portent cession à titre



gracieux des chalets érigés dans les années 1980 à la suite d'une calamité naturelle, recevront, chacune, une aide de 700.000 dinars qui contribuera à leur permettre de remplacer, sur le même site, leurs chalets précaires par de nouvelles constructions.

Appelant les habitants concernés à faire preuve de «patience et de compréhension» pour permettre au chantier d'avancer convenablement, le chef de l'exécutif local a affirmé que l'administration locale «mobilisera tous les moyens nécessaires pour éviter tout retard dans la conduite de cette opération». M. Ouadah a par ailleurs tenu à rassurer certains citoyens qui ont dénoncé le travail effectué par les comités des quartiers pour le recensement des familles ouvrant droit à ce programme, que toutes les doléances

«seront traitées au cas par cas, conformément à la loi en vigueur».

Les occupants des chalets qui n'ont jamais bénéficié d'une aide de l'Etat pour un logement seront inclus dans ce programme, a assuré le wali, mettant l'accent sur le «volet communication» devant être mis en avant pour une meilleure organisation de l'opération.

La cité El Gammas, située à l'est de la ville de Constantine, comptabilise environ 2.500 chalets contenant de l'amiante dans lesquels résident plus de 6 000 familles, selon les statistiques effectuées en 2012 par les services concernés.

Avec la concrétisation du programme, la wilaya de Constantine aura réglé l'un des problèmes de santé publique parmi les plus préoccupants, a-t-on estimé.

Réhabilitation des infrastructures sportives à El Khroub

Une enveloppe de 100 millions de dinars a été mobilisée par l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub (Constantine) en vue de la réhabilitation de plusieurs infrastructures sportives de proximité, a-t-on appris mercredi auprès de la commune.

Le vice-président de

l'APS chargé l'économie et des finances, Amar Hemaiia, a précisé à l'APS que ces projets «en voie d'être lancés» concernent la réhabilitation de six structures et terrains de sports dont le complexe sportif de proximité (CSP) de la cité des 1 600 logements, la plus importante de la commune

d'El Khroub. Selon cet état local, les actions à entreprendre consistent à revêtir les terrains de football en gazon synthétique, à moderniser les équipements et à effectuer des travaux d'aménagement afin d'inciter la jeunesse locale à la pratique sportive. Le volet «sports et jeunesse» s'est accapré la

part du lion de l'enveloppe destinée à financer le développement de la commune à court terme, a indiqué le même élu, précisant que le but de cette initiative est de renforcer les structures de jeunesse, de généraliser et d'encourager la pratique sportive dans un cadre sain, sécurisé et moderne.

MOSTAGANEM

Réception des premières récoltes de pomme de terre de saison

Les marchés de la wilaya de Mostaganem ont commencé cette semaine à recevoir les premières récoltes de pomme de terre de saison, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA).

Plus de 35 000 quintaux de ce tubercule ont été récoltés à ce jour sur une superficie de 100 hectares, notamment à Sirat et Bouguirat et l'opération se poursuit jusqu'à juin prochain, a encore indiqué M. Abdelkader Mouissi soulignant que les récoltes réceptionnées contribueront à baisser les prix de la pomme de terre de 50 DA le kilogramme actuellement à moins de 35 DA.

Une affluence des marchands de



différentes wilayas du pays est relevée sur l'approvisionnement en pomme de terre, surtout que son prix est cédé aux exploitations agricoles entre 28 et 32 DA/kg.

La DSA prévoit une production de plus de 2,5 millions de quintaux de pomme de terre de saison cette année

sur une superficie globale de 8 000 ha, soit une extension de 1000 ha et une hausse de la production de plus de 2 500 qx par rapport à la saison dernière.

Il est attendu d'atteindre un rendement de 550 quintaux à l'hectare dans certaines exploitations agricoles à la faveur de l'utilisation de l'irrigation goutte à goutte et de

320 qx/ha dans d'autres. Par ailleurs, entre 600 à 10 000 tonnes de pomme de terre de saison seront exportées vers l'Espagne par certains opérateurs.

A rappeler que 300 tonnes ont été exportées la saison agricole dernière vers l'Espagne, par trois opérateurs privés.

GUELMA

Public record au «printemps thermal de l'artisanat traditionnel» à Hammam-Debagh

L'exposition «printemps thermal de l'artisanat traditionnel», qui regroupe depuis mardi à Hammam-Debagh (Guelma) 135 artisans venus de 35 wilayas du pays, continue d'attirer un public nombreux de curistes, de citoyens et de touristes de passage, a-t-on constaté mercredi.

L'exposition accueille cette année des artisans des wilayas de Tamanrasset, d'El Bayadh, de Béchar, de Tlemcen et d'Oran, ainsi que de l'ensemble des wilayas du centre et de l'est algérien.

Les visiteurs passent des heures entières à déambuler devant les stands présentant des objets de cuivre finement ciselé, de poterie, d'habits traditionnels, de bijoux, et restent admiratifs, parfois étonnés devant les petits pavillons dédiés à la pâtisserie, aux dérivés du palmier-dattier, au conditionnement de l'olive et d'autres fruits et à la cuisine du terroir.

La manifestation, organisée en coordination avec la direction du tourisme, est une opportunité pour encourager le tourisme thermal dans cette région qui attire de nombreux visiteurs de toutes les wilayas du pays, notamment durant la période de printemps.

Les artisans de la wilaya de Biskra ont déployé une «kéhima» géante où les visiteurs ont tout le loisir de déguster une savoureuse «Dobara» (plat à base de pois-chiches et de fèves servis plongés dans une sauce très épicee et relevée au piment fort).

L'autre attraction de ce Salon est sans conteste le pavillon de l'habillement féminin kabyle, les citoyens semblant subjugués par la beauté des robes flamboyantes de la région du Djurdjura.

La chambre de l'artisanat et des métiers, et la direction du tourisme procéderont la remise de récompenses aux exposants au terme de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi. Ils attribueront également des prix aux lauréats du concours de dessins sur le thème de l'artisanat, ouvert aux écoliers.

TIZI-OUZOU:

Vers la réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité

Un laboratoire public de contrôle de la qualité sera lancé, prochainement, en réalisation au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du commerce.

Le projet, inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, répond au souci de renforcer les services de contrôle au niveau local et d'améliorer les conditions de travail ainsi que l'efficacité des actions menées dans le cadre de la protection du consommateur, a-t-on indiqué de même source.

L'appel d'offres portant réalisation du projet a été publié il y a une quinzaine de jours, a observé la même source, précisant que cet établissement prendra en charge, l'analyse physico chimique et microbiologique des produits destinés à la consommation et le contrôle de la conformité, aux normes, des produits agroalimentaires notamment. Le laboratoire de contrôle a été inscrit dans le cadre d'un programme national portant réalisation de 12 laboratoires publics de contrôle de la qualité afin de répondre à la politique de lutte contre la fraude et de contrôle de la qualité des produits destinés à la consommation, initiée par le ministère du commerce, a-t-on souligné.

Le secteur du commerce dans la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de plusieurs projets dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 dont la réalisation de trois inspections territoriales du commerce à Azazga, Boghni et Draa El Mizan pour une enveloppe financière globale de 130 millions de dinars.

APS

COURIR

La bonne foulée pour progresser

Pour partir du bon pied et finalement détailler comme un lièvre, suivez les conseils et recommandations de Jean-Marc Delorme, entraîneur, sportif de haut-niveau, coureur d'ultra-trail (course sur une distance au moins supérieure à 42 km en milieu naturel).

Courir n'est pas un sport inné et votre corps a besoin d'apprendre à maîtriser le geste, se muscler pour acquérir une bonne foulée, prendre du plaisir, éviter de se blesser et progresser.

Existe-t-il une bonne foulée pour courir ?

« Il est très difficile de s'auto-analyser et de déterminer son type de foulée », explique Jean-Marc Delorme. « Pour un diagnostic efficace de votre foulée, il est préférable de faire appel à l'œil averti d'un professionnel de la course à pieds. » Si vous ne prenez pas les conseils d'un coach, un entraîneur dans un stade ou un vendeur dans un magasin spécialisé pourront vous aiguiller.

On observe principalement deux types de foulée. 75% des coureurs attaquent leur course par le talon et déroule le pied, les 25% autres attaquent par la plante des pieds.

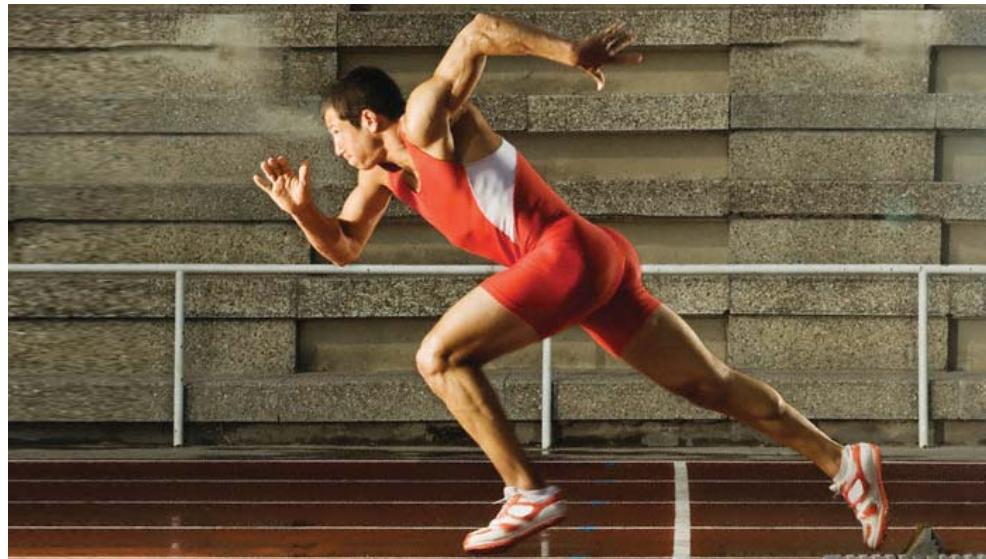
Et paradoxalement c'est la deuxième foulée la plus correcte pour courir. Elle permet d'être plus efficace et être en cycle ayant permis d'être plus rapide, d'avoir une meilleure énergie de restitution et de limiter les impacts sur les genoux. En revanche, l'attaque par le talon est contre performante, elle alourdit le coureur au sol, donc le freine. Elle est aussi source de différentes pathologies, comme la tendinite du talon d'Achille, du genou, et des maux de dos.

Comment bien se préparer pour courir ?

La course à pied est un sport comme les autres. Si pour bien jouer au tennis ou au basket, il faut apprendre et s'entraîner il en est de même pour la course à pieds. Ce sport n'est pas inné contrairement à ce que la majorité des pratiquants pensent. De plus, comme il est assez violent pour le corps, il peut entraîner des lésions. « Pour prendre du plaisir, ne pas se blesser et améliorer ses performances, il vaut mieux être préparé physiquement et suivre quelques recommandations » insiste Jean-Marc Delorme.

Un bon positionnement du corps

Pour améliorer la qualité de votre course et votre confort, il est essentiel de prendre une bonne position. Les épaules doivent être relâchées. Il ne faut pas courir ni trop en avant, ni trop en arrière. Le corps doit être grandi, les épaules, les hanches, les genoux et les chevilles alignés. Pour améliorer l'équilibre, les membres supérieurs doivent être coordonnés avec les jambes. Les bras doivent se positionner à l'opposé des jambes, dans un mouvement contre latéral qui se fait naturellement chez les coureurs.



Les exercices pour renforcer sa musculature

Il est possible grâce à des exercices simples de renforcer la musculature de ses pieds donc améliorer sa foulée et stabiliser sa cheville. Deux fois par semaine avant votre jogging, avec une vitesse de déplacement faible et pendant 20 minutes, réalisez des montées de genoux talon-fesses.

Montez une vingtaine de marche, pieds joints, puis à cloche pied en prenant soin de ne pas poser les talons à la réception.

Pour renforcer ses cuisses, rien de tel que l'exercice de la chaise. Placez vos dos à un mur en position assise. Maintenez l'effort, relâchez. Pour muscler les extenseurs de la jambe (mollets, quadriceps, fessiers), retrouvez les joies de la corde à sauter entre 30 secondes et 1 minutes. À pratiquer avec des chaussures amorties, sans poser les talons au sol, et en gardant un bon alignement cheville, genou, hanche.

Un entraînement progressif

La course à pieds est un sport d'impacts traumatisant pour le corps. Elle peut entraîner des lésions. Votre corps supporte des pieds à la tête et en passant par la colonne vertébrale une onde de choc de trois fois votre poids. Votre musculature et une foulée adaptée doivent donc aider vos articulations à absorber ces chocs et ces vibrations. Lorsqu'on débute la course à pieds, il faut travailler progressivement. Commen-



cez par alterner course et marche (toutes les 10 minutes) et au fil des entraînements inverser les proportions en courant de plus en plus longtemps. Le bon rythme à tenir est celui où vous pouvez encore parler. Il vaut mieux faire plusieurs petites cessions que courir une longue durée.

Bonne nouvelle pour les coquettes : « Si se muscler, être tonique, faire du sport sont bons pour la santé et permettent d'être plus performant, ils aident aussi à marcher avec un port altier et à développer une certaine allure » conclut Jean-Marc Delorme.

VOUS VOULEZ RESTER EN BONNE SANTÉ ?
Levez-vous de votre chaise !

Une nouvelle étude américaine vient de rappeler l'importance d'une activité physique régulière pour réduire le risque de maladie chronique. Diabète, cancer du sein, cancer du côlon, infarctus ou AVC : pour réduire le risque de souffrir de ces maladies, il faut passer moins de temps assis.

Les études qui pointent du doigt les méfaits de la vie sédentaire et qui nous rappellent que "bouger c'est bon pour la santé" ne cessent de fleurir. Ainsi, au cours des derniers mois, les scientifiques nous ont rappelé que bouger c'est bon pour préserver nos capacités cognitives, bouger réduit le risque de cancer du sein, bouger réduit le risque de diabète, sans oublier que bouger c'est bon également pour stimuler notre esprit créatif. Bref, bouger devrait devenir le premier geste de survie à apprendre !

Mais une nouvelle étude américaine vient enfoncer le clou en soulignant qu'il ne suffit pas de marcher entre 30 et 60 minutes par jour pour réduire le risque de maladies chroniques. Il faut également passer beaucoup moins de temps assis. Or, selon l'Organisation mondiale de la santé, 42 % de la population active (hommes et femmes confondus) passe en moyenne chaque jour 4 heures assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison) et 3 h 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision. Une sédentarité qui risque de s'avérer mortelle si l'on en croit cette nouvelle étude de l'Université du Kansas qui souligne qu'il ne faut pas uniquement inciter le public à bouger plus mais qu'il faut aussi lui conseiller de passer moins de temps en position assise.

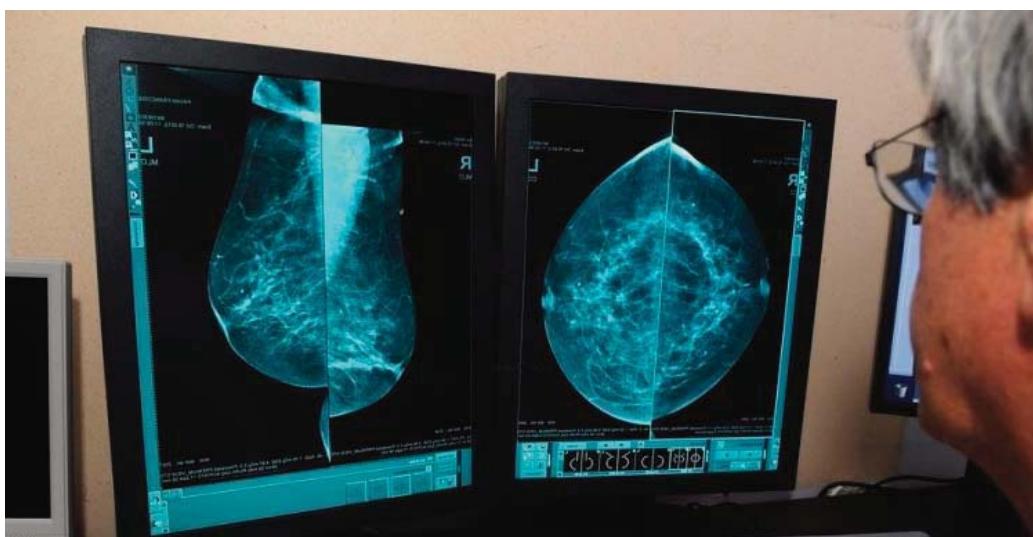
« Lorsqu'on reste assis, il y a très peu d'activité musculaire, dont les enzymes de lipoprotéine lipase (ou LPL) ne sont pas utilisés par les cellules musculaires, qui n'en ont pas besoin, mais elles viennent se fixer dans les cellules graisseuses » explique le Professeur Sara Rosenkranz, qui a dirigé cette étude. « Aussi, pour réduire le risques de maladies chroniques, chacun devrait avoir le réflexe de se lever de sa chaise plusieurs fois dans la journée pour aller faire quelques pas, avant de revenir à sa tâche ».

in top santé.fr

Cancer du sein

1 femme sur 3 devrait se faire dépister plus souvent

Le dépistage du cancer du sein devrait être plus fréquent pour 1 femme à risque élevé sur 3 selon une nouvelle étude scientifique britannique.



Si une mammographie tous les 3 ans permet un dépistage du cancer du sein pour la majorité des femmes (70%), elle devrait être plus fréquente et même annuelle pour certaines femmes à risques plus élevés, d'après les résultats d'une enquête médicale présentée à l'European Breast 9e Conference Cancer.

Le Dr Gareth Evans de l'Université de Manchester et ses collègues de l'Université Queen Mary de Londres ont recueilli des données médicales de 53 467 femmes participant à l'étude Procas (Predicting Risk Of breast Cancer At Screening). Ces femmes ont dû répondre à un questionnaire médical précis sur leurs facteurs de risque, leur mode de vie et leurs antécédents familiaux. Un test salivaire a permis de renseigner les chercheurs sur leurs données génétiques. La densité du sein de chaque participante a été mesurée à partir de la mammographie et par une «note d'évaluation visuelle» (EVA) qui a indiqué le pourcentage de tissu dense dans la poitrine. Pendant cette étude commencée en 2009, 634 femmes ont développé un cancer du sein.

« C'est la plus grande étude de ce genre réalisée au Royaume-Uni, et les résultats pourraient avoir un impact sur l'ensemble du pro-

gramme de dépistage du cancer du sein. En intégrant ce processus d'évaluation de risque personnel dans les pratiques de dépistage systématique, nous pouvons prévoir et de prévenir plus de cancers du sein dans le futur », conclut le Professeur Gareth Evans.

Des facteurs de risque élevés de développer un cancer du sein

Les scientifiques ont constaté que 1280 (2 %) des femmes avaient un risque élevé (8 % de plus) de développer cancer du sein, et que 14 720 femmes ayant un risque supérieur à la moyenne (plus de 3,5 %) de développer un cancer du sein au cours des dix prochaines années. « Nos résultats suggèrent que le dépistage tous les trois ans est très efficace pour environ 70 % de la population féminine, mais que les femmes qui ont un risque plus élevé que la moyenne de développer un cancer du sein nécessitent probablement un dépistage plus fréquent. Le dépistage doit même être annuel pour les 8 % de femmes qui ont le plus de risques d'être touchées par cette maladie », conclut le Dr Gareth Evans.

Le cholestérol, un nouvel ennemi

Surveiller son cholestérol ne protège pas seulement vos artères. Un cholestérol élevé augmente aussi le risque de développer un cancer du sein, selon des chercheurs.

Il est établi que l'oestrogène intervient dans le développement de nombreux cancers du sein. Des chercheurs américains soulignent le rôle d'une molécule capable de «singer» l'oestrogène. Présente dans le cholestérol, elle favoriserait le cancer du sein. Comment ? Par une sorte de mimétisme. La molécule appelée 27HC parvient alors, tout comme l'oestrogène, à contribuer à la croissance des cellules tumorales dans le sein. C'est ce qu'ont découvert Philip Shaul, pédiatre et biologiste à l'université du Texas, et Donald McDonnell, biologiste à l'institut du cancer de Duke en Caroline du Nord. Leurs résultats sont parus dans les revues scientifiques Cell Reports et Science.

Le Dr McDonnell démontre que des souris nourries avec des aliments gras, donc à risque de cholestérol, sont plus exposées au cancer

du sein. De son côté, son confrère le Dr Shaul confirme le rôle du 27HC dans la survenue du cancer du sein. Sur la base d'échantillons de patients d'un hôpital, il s'est aperçu que les femmes souffrant de cancer du sein présentent 3 fois plus de 27HC dans leurs cellules saines que les patientes en bonne santé.

Autre constat, les patientes le moins pourvues d'une enzyme capable de bloquer la molécule 27HC dans les tumeurs ont moins de chances de survie.

L'intérêt de traiter son cholestérol

Si le lien entre le 27HC et le niveau de cholestérol reste flou, ces deux études suggèrent que les médicaments anti-cholestérol comme les statines pourraient réduire l'effet de cette molécule. Mieux, il se pourrait que ces traitements puissent ralentir la progression de certains cancers du sein. Une hypothèse qui reste à démontrer.



Le point de l'actualité internationale

GENÈVE - Cinq nouveaux cas de fièvre Ebola, épidémie de fièvre hémorragique virale, ont été dénombrés en Guinée au cours des dernières 24 heures, indique un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

LE CAIRE - Un général de la police a été tué et un autre blessé hier dans l'explosion de deux bombes au Caire, a rapporté la Télévision d'Etat.

RABAT - La 5^e réunion du Comité de coordination du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) a été ouverte hier à Rabat, avec la participation d'une trentaine de membres du Forum (29 pays et l'Union européenne) ainsi que de nombreux partenaires et représentants d'organisations régionales et internationales.

JAKARTA - L'Indonésie a averti hier qu'un mini-tsunami généré par le séisme qui a secoué le Chili pourrait atteindre ses côtes dans les prochaines heures, exhortant la population à s'éloigner du rivage.

ADEN (Yémen) - Six personnes ont été tuées hier dans une attaque menée par des membres présumés d'Al-Qaïda contre le quartier général de l'armée à Aden, dans le sud du Yémen, a indiqué une source de sécurité.

PARIS - La France ne cesse de connaître une montée du racisme et de l'islamophobie, des ressentiments qu'une majorité de Français dit «assumer», selon le rapport annuel de la Commission consultative des droits de l'homme (CNCDH).

BRUXELLES - Les travaux du quatrième sommet entre l'Afrique et l'Union européenne (UE) porteront essentiellement sur l'évaluation des différents mécanismes de coopération entre les deux continents et les perspectives de développement de cette coopération.

KIRKOUK (Irak) - Six personnes ont été tuées hier dans un attentat à l'explosif perpétré à l'entrée d'un centre de recrutement de l'armée dans le nord de l'Irak, a-t-on indiqué de sources concordantes.

LIMA - Près d'une centaine d'écoliers ont été empoisonnés par une fuite de gaz toxique dans la périphérie nord de la capitale péruvienne, Lima, a indiqué le ministère péruvien de la Santé.

Nouvelles brèves du monde arabe

TRIPOLI (Liban) - L'armée libanaise a pénétré hier dans un quartier de Tripoli, au lendemain d'une opération similaire dans un autre secteur pour mettre fin aux affrontements dans cette grande ville du nord du Liban, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

ADEN - Onze personnes, dont six militaires et deux civils, ont été tuées mercredi dans l'attaque menée par des membres présumés d'Al-Qaïda contre le quartier général de l'armée à Aden, dans le sud du Yémen, a indiqué des responsables dans un nouveau bilan.

PARIS - L'Association France Palestine solidarité (AFPS) a appelé hier la France à sortir de «son silence» au sujet des prisonniers politiques palestiniens maintenus en détention par Israël depuis des années, au mépris des Accords d'Oslo.

RAMALLAH (Cisjordanie) - Les Palestiniens veulent que le secrétaire d'Etat américain John Kerry poursuive ses efforts de paix, a indiqué hier un cadre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Abed Rabbo.

KIRKOUK (Irak) - Six personnes ont été tuées hier dans un attentat à l'explosif perpétré à l'entrée d'un centre de recrutement de l'armée dans le nord de l'Irak, a-t-on indiqué de sources concordantes.

LE CAIRE - Un général de la police a été tué et un autre blessé hier dans l'explosion de deux bombes au Caire, a rapporté la Télévision d'Etat.

KHARTOUM - Trois statues funéraires remontant à l'époque Napata (VIIe-IIe siècle avant JC) ont été volées au Soudan, a annoncé mardi le directeur des musées soudanais, illustrant le manque de protection des sites archéologiques du pays, dont certains sont classés à l'Unesco.

APS

PROCESSUS DE PAIX ISRAÉLO-PALESTINIEN La Ligue arabe convoque une réunion d'urgence la semaine prochaine



La Ligue arabe a convoqué une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères le 9 avril au sujet des négociations de paix israélo-palestiniennes dans l'impasse, a annoncé hier le chef de l'organisation panarabe, Nabil al-Arabi. La réunion abordera le refus d'Israël de libérer un quatrième contingent de prisonniers palestiniens, comme il s'était engagé à le faire, a indiqué à la presse M. al-Arabi, en référence à des principaux points de contentieux entre les deux parties. Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé à cette réunion, a précisé M. al-Arabi. Un accord conclu sous l'égide du secrétaire

mais pas le quatrième, prévu le 29 mars. En colère après le refus d'Israël de libérer le dernier contingent de prisonniers, la direction palestinienne a décidé de demander l'adhésion à 15 agences et traités internationaux, à commencer par la Quatrième Convention de Genève sur la protection des civils, avait annoncé mardi le président Mahmoud Abbas dans une intervention télévisée. Cette décision fait suite aussi à l'annonce d'un nouvel appel d'offres par le gouvernement israélien pour plus de 700 logements dans des quartiers de colonisation à El Qods-Est occupée et annexée.

ETATS-UNIS

Hausse moins que prévu des créations d'emplois dans le privé en mars

Les créations d'emplois dans le secteur privé aux Etats-Unis ont nettement augmenté en mars mais moins que prévu, selon l'enquête mensuelle publiée hier par la société de services informatiques aux entreprises ADP.

Les créations d'emplois se sont élevées à 191 000 alors que les analystes s'attendaient dans leur prévision médiane à 215 000 nouveaux emplois.

Le chiffre de février a été fortement révisé en hausse, à 178 000 créations d'emplois nettes contre une première estimation de 139 000.

Le secteur de la production des biens a ajouté 28 000 nouveaux postes en mars, légèrement plus qu'en février (25 000 contre 19 000 pour une première estimation). L'industrie du bâtiment a ainsi apporté 20 000 nouvelles embauches tandis que l'industrie manufacturière en a ajouté 5 000.

Les services, secteur le plus porteur d'emplois, ont créé 164 000 emplois nouveaux après 153 000 en février.

Avec 5 000 nouveaux postes dans les services financiers, ce secteur montre le plus fort rythme de créa-

tion d'emplois depuis novembre 2013, note ADP.

Les petites entreprises de moins de 49 salariés sont celles qui ont embauché le plus (72 000), suivies par les grandes firmes (plus de 500 employés) avec 67 000 créations nettes. Les entreprises de taille moyenne ont apporté 52 000 nouveaux emplois.

Le gouvernement publiera demain les chiffres officiels de l'emploi pour mars.

Les analystes tablent sur 195 000 créations d'emploi et un recul de 0,1 point du taux de chômage à 6,6%.

Le pétrole ouvre en baisse à New York

Les cours du pétrole ont débuté la séance en baisse hier à New York, les investisseurs misant sur une hausse des réserves de brut aux Etats-Unis pour la onzième semaine consécutive.

Au début d'après-midi, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai cédait 33 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) et s'échangeait à 99,41 dollars.

Le département américain à l'Energie (DoE) publia au cours de l'après-midi le niveau des réserves de produits pétroliers américains pour la semaine terminée le 28 mars.

Selon les analystes, les stocks de brut auraient progressé de 700 000 barils tandis que les réserves d'essence et de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) auraient respectivement reculé de 1,2 million et 200 000 barils.

Les investisseurs seront aussi attentifs à l'évolution du niveau des stocks du terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud des Etats-Unis) où sont entreposées les réserves servant de référence au WTI et qui ont chuté de 13 millions de barils au cours des deux derniers mois (-32%), tombant à leur plus bas niveau depuis début 2012.

Les cours du brut étaient aussi tirés vers le bas par «l'absence d'escalade autour de l'Ukraine», selon un observateur. «On est revenu au niveau d'il y a une semaine, juste avant que (le président américain) Barack Obama ne hausse un peu le ton à l'encontre de Moscou. Mais rien ne s'est vraiment passé depuis», expliquait-il.

La Croatie lance un appel d'offres pour explorer pétrole et gaz en mer Adriatique

La Croatie a lancé mercredi un appel d'offres dans l'espoir d'inciter des géants énergétiques à chercher du pétrole et du gaz dans ses eaux territoriales en mer Adriatique, selon le ministre croate de l'Economie.

«Les conditions ont été réunies pour entamer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz dans l'Adriatique», a déclaré le ministre croate de l'Economie, Ivan Vrdoljak,

lors du lancement de cet appel d'offres qui est ouvert jusqu'au 3 novembre.

Au total 29 blocs d'exploration d'une surface de 1 000 à 1 600 km² ont été proposés. Selon les prévisions, cette période d'exploration pourrait durer jusqu'à cinq ans.

En Croatie, qui traverse depuis 2009 une grave crise économique, on estime que ces explorations pour-

raient rapporter à l'économie locale environ 1,8 milliard d'euros.

Après cinq ans de récession, le gouvernement croate table cette année sur une très faible croissance économique (0,2%).

L'UE avait lancé en janvier une procédure disciplinaire contre la Croatie pour déficit excessif, donnant à son membre le plus récent jusqu'en 2016 pour le corriger.

4^e SOMMET AFRIQUE-UE

M. LAMAMRA L'A INDIQUÉ L'absence d'observateurs européens pourrait être motivée par «d'autres raisons que la date tardive de l'arrivée de l'invitation du gouvernement algérien»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé que la décision de la Commission européenne de ne pas envoyer d'observateurs pour superviser la présidentielle du 17 avril pourrait être motivée par «d'autres raisons que la date tardive de l'arrivée de l'invitation du gouvernement algérien.

«L'Union européenne (UE) a fait des choix souverains et nous sommes également souverains dans nos choix, mais la non présence de l'Europe n'est pas un handicap», a indiqué M. Lamamra à des journalistes en marge de la Conférence internationale sur la prévention aux génocides dont les travaux étaient clôturés mardi en fin de journée à Bruxelles.

«Certains de nos amis européens ont des réflexes autoritaires», a estimé le ministre, ajoutant que le MAE a invité des représentants des organisations internationales auxquelles l'Algérie fait partie comme la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique, l'Union africaine et l'UE dès la promulgation du décret présidentiel portant convocation du corps



électoral. Le chef de la diplomatie algérienne a, dans ce sens, rappelé que les autres organisations ont décidé d'envoyer des précurseurs et en mobilisant des contingents importants au moment où l'UE a décliné l'invitation des autorités algériennes en raison de l'arrivée «tardive» de cette invitation.

«On peut se demander si l'UE n'a pas d'autres raisons que la date d'arrivée de cette invitation et je pense que ces raisons sont d'ordre budgétaire et organisationnelle», a-t-il poursuivi. La décision européenne pourrait être aussi motivé par le fait que l'Algérie «n'était pas programmée» dès le début dans l'agenda de l'UE,

République centrafricaine : Lamamra appelle à une mobilisation internationale

S'agissant, par ailleurs, de la situation dans la République centrafricaine, le MAE a souligné que les crimes «abominables», commis contre la minorité de confession musulmane, ont alerté la communauté internationale sur la nécessité d'une intervention «sérieuse» et «musclée» pour «éviter d'avoir des dimensions génocidaires».

«Il faut se mobiliser avant qu'il ne soit trop tard et la communauté internationale n'a pas toujours été prompte à réagir vite et bien comme au Rwanda où une force onusienne était déployée avant, pendant et après le génocide, mais elle n'avait pas pu s'opposer au génocide», a observé le ministre. L'Algérie a récemment évacué deux familles algériennes qui étaient installées depuis longtemps au Centrafrique.

Interrogé sur le rôle de l'Algérie dans les efforts visant à trouver une solution au conflit dans ce pays, le ministre a indiqué que les forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP) ont assuré une partie du transport des troupes africaines de maintien de la paix (MISCA).

«C'est dans ce créneau que nous travaillons et il s'agit d'une contribution qualitative importante dans la mesure où les troupes ne manquent pas en Afrique, mais la mobilité stratégique est extrêmement importante et l'Algérie l'a déjà fait en transportant des forces burundaises et ougandaises en Somalie dans des conditions difficiles», a-t-il précisé.

Les forces aériennes de l'ANP contribueront également à transporter des unités de la police du Burundi vers Bangui, selon le ministre.

Une rencontre pour évaluer les mécanismes de partenariat

Les travaux du quatrième sommet entre l'Afrique et l'Union européenne (UE) porteront essentiellement sur l'évaluation des différents mécanismes de coopération entre les deux continents et les perspectives de développement de cette coopération.

«Le quatrième sommet sera celui de la maturité, de l'évaluation et de l'anticipation de l'avenir», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra quelques heures avant l'ouverture de cette rencontre de haut niveau à Bruxelles avec la participation de plus de 90 délégations.

Selon M. Lamamra qui a pris part à la réunion ministérielle préparatoire, le partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe a été «consolidé et a élargi ses bases depuis le premier sommet tenu en 2000 au Caire» et coprésidé par l'Algérie.

Bien que ce sommet sera articulé autour des questions de paix et de sécurité, le ministre a estimé que les causes des conflits qui sont essentiellement de natures économiques et sociales voire même liées à la gouver-

nance «doivent être traitées en profondeur». C'est pour cela que la coopération Afrique-UE doit être nécessairement globale en touchant toutes les sphères du partenariat stratégiques», a-t-il souligné dans une déclaration à la presse.

M. Lamamra a aussi mis l'accent sur la nécessité «d'établir des interactions entre les volets économiques, politiques, militaires et celles de gouvernance et des droits de l'homme de telle sorte que toutes avancées réalisées aient des retombées positives sur le partenariat».

Placé sous le thème «Investir dans les personnes, pour la prospérité et pour la paix», ce sommet dont l'Algérie sera représentée par le Premier ministre par intérim, M. Youcef Yousfi, sera donc une occasion pour jeter «un nouveau regard» sur le partenariat entre les deux continents.

Après la cérémonie d'ouverture qui se tiendra sous la présidence conjointe du président de l'Union africaine et du président du Conseil européen, les travaux du sommet se poursuivront en une session à huis clos jusqu'à la clôture du sommet

jeudi matin. Le Sommet Afrique-UE 2014 devrait être sanctionné par l'adoption d'une déclaration politique, mais aussi d'un document précisant les modalités de la coopération entre l'UE et l'Afrique pour les trois prochaines années dans le cadre de la stratégie commune de coopération.

Les participants devraient, en outre, examiner les modalités de financement du programme panafricain spécial pour la période 2014-2020 et pour lequel il a été proposé un budget initial d'un milliard d'euros.

Ce programme panafricain fait partie de l'instrument de l'UE pour le financement de la coopération au développement et son adoption permettra de renforcer les outils de la mise en œuvre de la stratégie commune Afrique-UE adoptée lors du deuxième sommet tenu à Lisbonne en décembre 2007.

Les précédentes rencontres à hauts niveaux entre dirigeants africains et européens se sont tenues au Caire en 2000, à Lisbonne (2007) et à Tripoli (2010).

ALGÉRIE-BULGARIE

M. Yousfi reçu à Bruxelles par le chef de l'Etat bulgare

Le président de la République bulgare, Rossen Assenov Plevneliev, a reçu le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, hier à Bruxelles, en marge du 4^e Sommet Europe-Afrique (UE-UA).

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les possibilités de leur développement.

M. Yousfi représente le président Bouteflika à ce sommet qui s'est ouvert hier, pour deux jours, sous le thème «Investir dans les populations, la prospérité et la paix».

Le Sommet rassemble les dirigeants des deux continents pour discuter des nouvelles opportunités de coopération qui s'offrent à eux ainsi que des moyens devant permettre d'élargir leurs liens politiques, économiques, financiers et commerciaux.

FRANCE

Montée du racisme et de l'islamophobie, selon le rapport annuel de la CNCDH

La France ne cesse de connaître une montée du racisme et de l'islamophobie, des ressentiments qu'une majorité de Français dit «assumer», selon le rapport annuel de la Commission consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Selon le rapport annuel 2013 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, 35% des Français se disent «plutôt» ou «un peu» racistes, banalisant du fait la parole raciste dans l'hexagone, notamment à l'égard des musulmans et des Roms.

Pour la présidente de la CNCDH, Christine Lagarde, même si le racisme en France a dépassé le temps des ratonnades, il est aujourd'hui «plus sournois et n'est plus réservé aux franges extrêmes, (mais) pénètre toutes les couches de la société».

«Les boucs émissaires aujourd'hui sont d'abord les Roms qui ont été stigmatisés, y compris par le gouvernement, et ensuite les musulmans arabes», a-t-elle affirmé.

Le rapport relève, en outre que davantage de Français «assument être racistes». D'après un sondage de l'institut BVA mené pour la CNCDH auprès d'un échantillon représentatif de 1.026 adultes : 9% se disent «plutôt racistes» (+2 points par rapport à 2012) et 26% «un peu racistes» (+4 points). Ils sont aussi plus nombreux à considérer que l'intégration des immigrés «fonctionne mal» (63%, +7 points par rapport à 2012).

L'islam, avec plus cinq millions de fidèles en France, est la religion la «moins positivement» connue et 80% des sondés estiment que le port du voile pose problème pour vivre en société.

Les Roms migrants pâtissent, de leur côté, d'une image extrêmement négative: 85% des sondés pensent qu'ils exploitent très souvent les enfants (+10 points par rapport à 2012) et 78 % qu'ils vivent essentiellement de vols et de trafics (+7 points).

L'indice de tolérance, calculé à partir d'une série de questions posées aux sondés, recule, de ce fait, pour la quatrième année consécutive. Selon des analystes, ces résultats révèlent un «refus croissant de l'autre différent».

La CNCDH, qui a relevé aussi une progression de 11 points des actes antimusulmans, a préconisé la création d'un observatoire du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie sur internet.

APS

DROITS-HOMME

MSF s'alarme des conditions de rétention des étrangers en Grèce



L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé mardi les conditions d'hygiène "indignes" qui sont le lot des camps de rétention des étrangers en Grèce, mettant leur santé physique et mentale en danger.

Au camp de rétention de Komotini (nord de la Grèce), "j'ai vu les eaux sales des toilettes aboutir dans des sacs plastiques accrochés aux tuyaux cassés", a expliqué, le docteur Apostolos Veizis, chef de mission de MSF lors d'une conférence de presse à Athènes. "Des milliers de migrants souffrent en silence de conditions de rétention inhumaines qui portent atteinte à leur dignité et leur santé", a commenté la directrice de MSF Grèce Marietta Prokopoulou lors de la présentation d'un rapport, basé sur les constats de l'organisation présente depuis 2008 dans les centres de rétention du pays. "La plupart des problèmes de santé physiques ou mentaux des migrants sont liés à leurs conditions de rétention", a estimé le Dr Veizis, citant les pathologies respiratoires, intestinales, musculaires et les maladies de peau. "Le manque de lumière naturelle, de ventilation, de chauffage sont un souci dans la plupart des centres", décrit le rapport citant aussi la "surpopulation et la mauvaise alimentation".

La Grèce dispose d'un peu plus de 6.000 places de rétention, selon MSF, dans plus de dix centres à travers le pays et sur ses îles mais a également recours à l'enfermement des migrants dans les cellules des commissariats où les conditions sont encore plus mauvaises, où l'accès aux toilettes ou à un espace extérieur est impossible, alerte l'organisation.

Quelque 43 002 migrants illégaux ont été arrêtés en 2013 en Grèce, l'une des principales portes d'entrée dans l'Union européenne (UE), un chiffre quasiment divisé par deux (-44%) par rapport à 2012, selon le ministère grec de l'Ordre public.

Les Palestiniens décident de demander l'adhésion à 15 instances onusiennes

La direction palestinienne a décidé de demander l'adhésion à 15 agences et traités internationaux, à commencer par la Quatrième Convention de Genève sur la protection des civils, a annoncé mardi le président Mahmoud Abbas dans une intervention télévisée.

«La direction palestinienne a approuvé à l'unanimité la décision d'adhérer à 15 agences de l'ONU et traités internationaux, à commencer par la Quatrième Convention de Genève sur la protection des civils», a déclaré M. Abbas, qui a signé devant les caméras la demande d'adhésion à ce texte.

Cette décision intervient peu après l'annonce d'un nouvel appel d'offres par le gouvernement israélien pour plus de 700 logements dans des quartiers de colonisation à El-Qods-Est occupée et annexée.

Le député indépendant palestinien Moustapha Barghouthi, qui a participé à une réunion de la direction palestinienne présidée par M. Abbas, a affirmé que par cette

UKRAINE

Le Congrès américain vote un plan d'aide, des sanctions contre Moscou

Le Congrès américain a adopté mardi un plan d'aide à l'Ukraine qui comprend des sanctions contre la Russie en représailles au rattachement de la Crimée.

Le plan d'aide qui prévoit la garantie de prêts à Kiev à hauteur d'un milliard de dollars, a été approuvé par une large majorité à la Chambre des représentants.

Le texte, adopté la semaine dernière par le Sénat doit maintenant être promulgué par le président Barack Obama.

Le président américain a salué l'adoption du plan qui va fournir à l'Ukraine «les moyens essentiels pour rétablir la stabilité économique et le retour à la croissance et à la prospérité».



L'OTAN suspend sa coopération civile et militaire avec la Russie

L'OTAN a décidé mardi de suspendre sa coopération civile et militaire avec la Russie, tout en préservant le dialogue politique afin de favoriser une solution à la crise ukrainienne, a annoncé son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen.

Les ministres des Affaires étrangères des 28 pays membres ont décidé de «suspendre la coopération civile et militaire avec la Russie», formalisant une décision prise au niveau des ambassadeurs le 5 mars.

«En même temps, nous laissons nos canaux diplo-

matiques ouverts et sommes prêts pour des réunions au niveau des ambassadeurs ou

des ministres dans le cadre du Conseil OTAN-Russie», a précisé le secrétaire général

de l'Alliance au cours d'une conférence de presse.

M. Rasmussen n'a pas indiqué quels seraient les programmes de coopération suspendus, mais a souligné que ceux ayant attrait à l'Afghanistan ou à la lutte contre le trafic de drogue ne seraient pas concernés.

«Je pense que les projets de coopération liés à l'Afghanistan, sur les routes de transit ou les hélicoptères, devraient se poursuivre car nous avons un intérêt commun à assurer le succès de notre mission en Afghanistan», a-t-il indiqué.

Standard & Poor's déclare la Crimée en défaut de paiement

L'agence de notation américaine Standard & Poor's a déclaré mardi la Crimée en défaut de paiement, Kiev ayant refusé de fournir les fonds nécessaires à un remboursement en monnaie ukrainienne après le rattachement de la péninsule de la mer Noire à la Russie.

L'agence explique avoir abaissé la note du territoire à «D», ce qui correspond à un défaut de paiement, parce qu'elle n'a pas procédé à un remboursement prévu de 4,8 millions de hryvnias (300.000 euros).

«Selon les informations dont nous disposons (...), les autorités de Crimée (...) disposaient de suffisamment de liqui-

dités dans son budget à la date du remboursement et avait soumis les documents nécessaires à l'avance au Trésor ukrainien, où les fonds sont conservés», a expliqué S&P.

«D'après ce que nous savons, le Trésor ukrainien n'a pas effectué le paiement», a ajouté l'agence de notation.

La Crimée a été rattachée le 18 mars dernier à la Russie, deux jours après un référendum en cette péninsule du Sud qui a plébiscité un rattachement à Moscou.

Depuis, l'ex-République soviétique fait l'objet de fortes critiques et de plusieurs sanctions, notamment économiques, de l'Occident.



à Oslo de 1993, dont les trois premiers groupes ont été relâchés, mais pas le quatrième, prévu le 29 mars.

APS

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Clips Ensemble contre le sida
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
15h10 Téléfilm dramatique Le pacte de grossesse
17h00 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
18h00 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services 1001 questions santé
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série policière Section de recherches ?? Inédit
21h55 Série policière Section de recherches ??
22h50 Série policière Section de recherches ??
23h55 Série policière New York, section criminelle ??

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h50 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h45 Comment ça va bien !
16h55 Dans la peau d'un chef
17h45 On n'demande qu'à en rire
18h35 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Parents mode d'emploi
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Envoyé spécial
22h20 Complément d'enquête
23h30 Magazine musical Alcaline le mag

3

- 07h36 Nos voisins les Marsupilamis
08h04 Nos voisins les Marsupilamis
08h31 Les lapins crétins : invasion
08h38 Les lapins crétins : invasion
08h45 Série d'animation La chouette & Cie
08h50 Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo

- 12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Série policière Un cas pour deux
14h50 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Comédie dramatique Coco avant Chanel ??
22h40 Météo
22h42 Magazine culturel Parlons passion
22h45 Grand Soir 3
23h40 Magazine historique L'ombre d'un doute ??

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zap Sport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Drame Mauvaise fille ??
10h20 Série humoristique Vice versa
10h25 Thriller Dead Man Down ??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Série dramatique Hostages ??
14h35 Série dramatique Hostages ??
15h10 Série dramatique Hostages ??
15h40 Divertissement La semaine Barré
15h55 Magazine d'actualité L'effet papillon
16h30 Comédie sentimentale Amour & Turbulences ??
18h00 Divertissement Dans la bouche...
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique House of Cards ?? Inédit
21h40 Série dramatique House of Cards ??
22h30 Série dramatique The Big C ??
23h00 Série dramatique The Big C ??
23h25 Série humoristique 30 Rock
23h50 Série humoristique 30 Rock

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h55 Météo
09h00 M6 boutique
10h05 Météo
10h10 La petite maison dans la prairie
11h00 Série sentimentale La petite maison dans la prairie
11h45 Série humoristique Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm humoristique Amour, mariage et petits tracas
15h45 Série hospitalière Dr Emily Owens
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ?? Inédit
23h15 Magazine de société Maison à vendre

La sélection

20h50

Section de recherches

TF1**Résumé**

Délaissant la célébrité dont il avait la charge, un policier du SPHP - Service de protection des hautes personnalités - s'enfuit en courant en direction d'un jardin public. Au même moment, une fusillade éclate. Dépêchée sur place, la Section de recherches découvre le corps sans vie du policier. Pourquoi s'est-il enfui subitement ? Qu'a-t-il vu qui aurait pu le détourner de sa mission ? Comment expliquer qu'il ait été tué à l'arme blanche et non pas par balle, sachant qu'il est censé avoir été pris dans une fusillade ? Autant de questions qui résonnent comme des énigmes...

2**20h47**

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :

La prison hors les murs

Aujourd'hui en France, 20% des personnes condamnées à la prison ferme voient leur peine aménagée. Du bracelet électronique au travail d'intérêt général, une alternative à l'incarcération est possible pour les peines inférieures à deux années.

Turquie, un modèle à bout de souffle

Caroline Fourest et Fiammetta Verner ont rencontré les «gagnants» et les «perdants» de l'ère Erdogan, premier Ministre et chef du parti AKP dans un pays souvent présenté comme un modèle d'islamisme modéré. Quelle attitude le pouvoir a-t-il adopté face aux laïques ? Enquête sur place.

**3****20h45**

Coco avant Chanel

Résumé

Enfant, Coco Chanel attendait tous les dimanches que son père vienne la chercher dans l'orphelinat où il les avait déposées, elle et Adrienne, sa soeur. Des années plus tard, elles chanteront ensemble dans un beuglant de Moulins. Elles y rencontreront toutes les deux des hommes qui changeront leurs vies. Adrienne tombe amoureuse d'un baron et s'installe avec lui près de Paris. Coco va rejoindre Étienne Balsan, un riche propriétaire de chevaux de course. Même s'il cherche à la cacher, elle parvient peu à peu à s'imposer dans son monde. Elle y fait la connaissance de Boy Capel, un Anglais, qu'elle aimera à la folie. Il l'emmène à Paris et lui ouvre un atelier de modiste...

**CANAL+****20h55**

House of Cards

Résumé

Frank Underwood déploie des trésors d'ingéniosité pour convaincre le Président de construire le pont. Mais cette décision risque de le mettre dans une position inconfortable aussi bien vis-à-vis de Claire que de ses collaborateurs. Ne comprenant pas l'insistance du vice-président, Linda Vasquez se montre réticente et voit ce projet d'un mauvais œil. Acculé, Raymond Tusk profère des menaces qui ne sont pas que de vains mots...

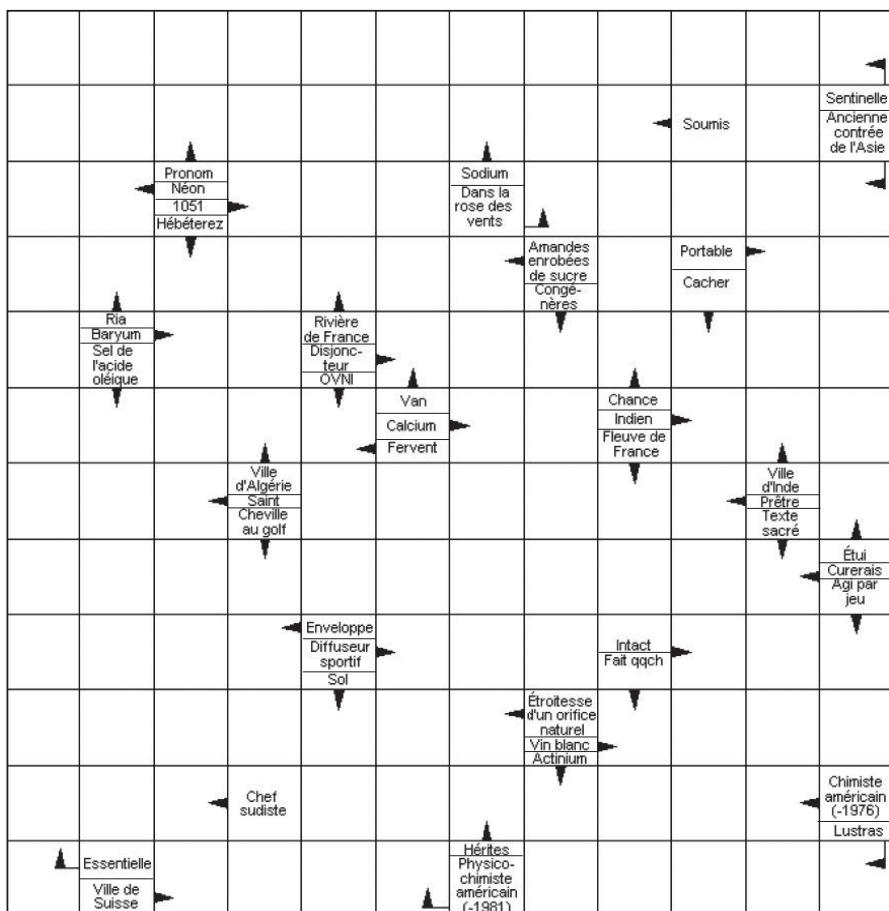
**M6****20h50**

Qu'est-ce que je sais vraiment ?

**Résumé**

La chanteuse Clara Morgane sera-t-elle plus forte au jeu des questions de culture générale que l'humoriste Anne Roumanoff, ancienne élève de Sciences Po ? Chez les jeunes célébrités, qui de Mustapha El Atrash ou de Tarek Boudali, qu'on peut voir dans la série «En famille», répondra le mieux aux soixante questions ? Le record de gain va-t-il être battu ce soir ? Les téléspectateurs ont également l'occasion de prendre leur revanche sur les étudiants et les célébrités en compétition. Les compteurs sont à nouveau remis à zéro et les gagnants de la semaine dernière, depuis leur canapé, remettent leur titre en jeu.

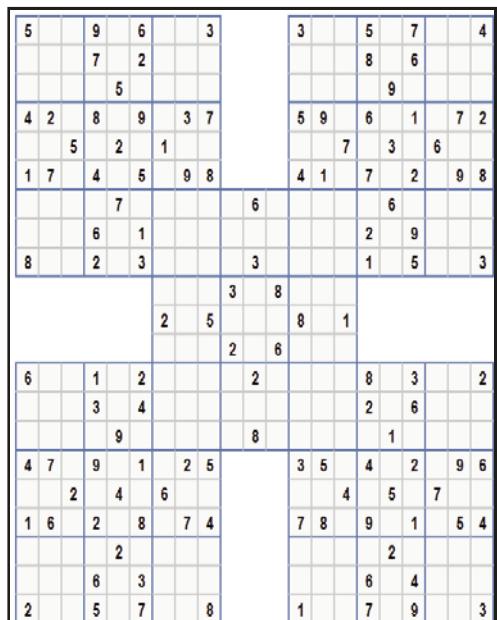
Mots fléchés n°558



Samouraï-sudoku n°558

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°558

► Horizontalement:

1. Infralumininaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente - Maritime - Homme politique chinois
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad

► Verticalement:

7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Elape
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Evêque de Césarée - Ecritain américain
13. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
14. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
15. Recroqueviller - Dévêtus
16. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
17. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
18. Mois - Race bovine
19. Éléments d'un test - Cale en forme de V

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Sois un ogre, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé le 3 Avril

1078 : abdication de l'empereur byzantin Michel VII Doukas.

1127 : mariage de Mathilde d'Angleterre avec Geoffroy V d'Anjou.

1367 : bataille de Nájera victoire de Pierre le Cruel et du Prince Noir sur Henri de Trastamare.

1559 : signature du second traité du Cateau-Cambrésis.

1782 : seconde bataille pour Gondelour.

1794 : deuxième audience du procès de Danton et des dantonistes devant le tribunal révolutionnaire.

1814 : le Sénat vote la déchéance de Napoléon I^{er}.

1922 : Joseph Staline devient secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.

1948 : signature du plan Marshall.

1990 : Petar Mladenov est élu Président de la République en Bulgarie.

FAF Christian Gourcuff pour quelle mission ?

Le coach du club Français le FC Lorient, Christian Gourcuff, était bel et bien à Alger avec sa femme et Yazid Mansouri pour discuter avec le président de la Fédération algérienne de football (Paf), Mohamed Raouraoua, mais face au mutisme de l'instance fédérale, les spéculations vont bon train quant à la prochaine mission du coach français en Algérie si sa venue se concrétisait.

Said Ben

Le technicien français a refusé de répondre à l'ultimatum de président de son club de toujours, le FC Lorient, puisqu'il devrait lui rendre la réponse sur son avenir avec l'équipe lundi dernier. Or, lui, était en déplacement à Alger la veille. Ce qui a été donc pris comme un «refus» de prolonger son contrat avec le club brevet. Et come Gourcuff est venu à Alger et a même effectué une courte visite au Centre technique de Sidi Moussa où le coach principal de la sélection algérienne, le Bosnien Vahid Halilhodzic, s'occupait des joueurs locaux qu'il a convoqués pour un stage, se probable venue en Algérie se dessine. Mais, dans le cas où Gourcuff accepte une mission en Algérie quelle seraît-elle ?

Personne n'est en mesure d'avoir une réponse claire et précise sur ce sujet tellement le président de la FA fest très méfique dans la distillation de telles informations capitales.

On sait bien qu'après une période de mésentente entre lui et le coach des Verts qui s'est apaisée après une «réconciliation» suite à l'intervention du ministre de la Jeunesse et des sports appelant à la sérenté et à la stabilité de la sélection algérienne à la veille d'un Mondial. Mais, comme coach Vahid n'a toujours pas répondu à la demande du

président Raouraoua concernant le prolongement de son contrat avec les Verts après le Mondial, le premier responsable de la FAF devrait donc bien chercher une ou des solutions pour la succession de l'«hésitant» Halilhodzic. Or, ironie du sort, les deux techniciens, Halilhodzic et Gourcuff, n'ont pas répondu aux sollicitations de leurs responsables hiérarchiques consécutifs, au sujet du prolongement de leur contrat, certains ont donc lu ces positions comme des refus.

Ce qui fait que le président de la FAF qui avait évoqué il y a une dizaine de jours qu'il possède trois plans pour le futur des Verts après le Mondial en matière de responsabilité de la barre technique, aurait donc pris sa décision de chercher le successeur de Vahid avec son plan «B». Le plan A étant la poursuite de Halilhodzic de sa mission avec les Verts. Or, celle-ci dépend du technicien bosnien. Donc échappe à Raouraoua. C'est ainsi que les observateurs spéculent : certains pensent que Gourcuff serait appelé à prendre la sélection des espoirs qui attend toujours la nomination de son coach principal, Toufik Korichi, le DTN par intérim, n'assure que l'intérim également et est en stage avec cette sélection composée actuellement de 36 joueurs convoqués au CNT de Sidi Moussa pour un regroupement.

D'autres estiment que c'est dans la perspective de s'occuper de la sélection A en cas de refus de Vahid de prolonger



son contrat. Et si tel serait le cas, Gourcuff serait à Alger à la fin de son contrat donc fin mai. Ce qui correspond à la veille du départ des Verts pour les deux derniers matchs amicaux en Suisse avant le départ vers le Brésil. En qualité de coach des espoirs, il est légitime qu'il fasse partie de la délégation pour superviser les joueurs des Verts dont l'âge rentre également dans ses plans. De là, à préparer son futur poste de sélectionneur des A, le pas est vite franchi.

D'autre part, certains évoquent le cas de l'ex-coach des verts et ex-DTN, Rabah Saâdane qui vient de se réconcilier avec le président de la FAF pour réintégrer la DTN. Et lui aussi son rôle n'est pas encore défini. D'où d'autres lectures des observateurs dont celle de mettre la pression sur coach Vahid pour qu'il sache que les solutions à son départ existent bel et bien, sont là à portée de la main... Seulement, après avoir évoqué le plan A qui est la poursuite de coach Vahid de sa mission avec les Verts et le plan B serait donc Gourcuff, on se demande bien quel est ce plan C qu'a bel et bien évoqué le président de la FAF récemment ? Et les spéculations sont donc toujours de mise en attendant l'éclaircissement de la situation qui est, en premier lieu, entre les mains de coach Vahid Halilhodzic. Seulement, Raouraoua ne serait pas du genre à attendre éternellement le «bon vouloir» du coach des Verts, que cela soit bien clair !

SELON UN RESPONSABLE À LA DGSN

12 stades équipés de caméras de surveillance prochainement

Près de 12 stades seront équipés, prochainement, de caméras de surveillance pour offrir une meilleure protection aux supporters, a affirmé mardi à Alger le Directeur des moyens techniques à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Maakouf Zineddine. Dans une déclaration à l'APS en marge du Salon des nouvelles technologies pour la sécurité nationale, le commissaire divisionnaire Maakouf a indiqué que les études techniques confiées aux ingénieurs de la DGSN "ont été finalisées" précisant que les stades de Séïf et de Annaba figuraient parmi les stades à équiper de systèmes de vidéosurveillance. Ce moyen de surveillance "est le plus à même d'assurer la sécurité des citoyens qui fréquentent les stades pour supporter leur équipe ou quasiment pour pratiquer leur sport favoris", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le commissaire divisionnaire a mis en avant l'importance du partenariat établi entre la DGSN et le ministère de la jeunesse et des sports pour consacrer ce projet précisant que cette vidé-

surveillance "permettra de surveiller les supporters à leur entrée et à leur sortie des stades". Il a cité, à titre d'exemple, les stades Mustapha-Tchaker (Blida) et Chahid Hamlaoui (Constantine), doté de système de vidéosurveillance depuis deux années où "des résultats positifs ont été enregistrés en matière de renforcement de la sécurité des citoyens et de leurs biens et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et la violence dans les stades". Par ailleurs, M. Maakouf a passé en revue les technologies de pointe dont son service a été doté pour l'amélioration des méthodes de contrôle de véhicules, d'identification des individus recherchés et de démantèlement des réseaux de trafic de drogue. De nouvelles techniques ont été introduites dans le cadre de la lutte contre la criminalité à l'image du système lecteur automatique des plaques d'immatriculation (Lapi). Il s'agit d'un véhicule équipé de quatre caméras à 360° qui permet d'identifier à l'instant si le véhicule fait l'objet de recherche de la part des services concernés.

WATFORD FC

Essaïd Belkalem titulaire en match amical contre Northampton

Le défenseur international algérien Essaïd Belkalem, absent lors des deux derniers matchs de Watford FC en championnat d'Angleterre de deuxième division de football, a rejoué à l'occasion de la rencontre amicale contre Northampton (0-0) disputée mardi.

Le joueur algérien a été titularisé par l'entraîneur de Watford FC Beppe Sannino. Il a joué 84 minutes avant d'être remplacé par Barnum-Bobb, selon le site officiel du club de la Championship.

Eloigné des terrains depuis novembre dernier à cause d'une blessure, l'ancien joueur de la JSK avait renoué avec la compétition en février dernier, mais il n'a pas réussi à s'imposer dans le onze titulaire de l'équipe.

Le joueur algérien qui avait manqué les deux derniers matchs de son équipe dont celui remporté largement contre Sheffield Wednesday (4-1) le 29 février 2014, espère être de la partie contre Burnley samedi prochain pour le compte de la 39^e journée du championnat.

Essaïd Belkalem (25 ans) a rejoint Watford lors du mercato d'été prêté pour un an par le club italien de l'Udinese.

GRENADE

Le joueur Dani Benitez contrôlé positif à la cocaïne

Le milieu de terrain offensif de Grenade Dani Benitez a été contrôlé positif à la cocaïne le 16 février à l'issue de la victoire de son équipe face au Betis Séville (1-0) en championnat d'Espagne de première division, a confirmé mardi un communiqué de presse.

Le Majorquin de 26 ans, entré à la 60^e minute, avait été expulsé un quart d'heure plus tard pour une intervention brutale. Benitez joue à Grenade depuis cinq ans mais appartient toujours au club italien d'Udinese. Grenade, actuellement 13^e de la Liga, l'a suspendu après la parution d'un article relatif à son contrôle positif paru dans As jeudi dernier. Une procédure de licenciement a été engagée. Benitez s'était déjà signalé il y a deux ans lors d'un match contre le Real Madrid au cours duquel il avait jeté une boule en plastique remplie sur l'arbitre.

Il avait été suspendu trois mois.

Le dernier cas de dopage en Espagne concernait un milieu de terrain du Celta Vigo, Evertton Giovannella, en 2004. Il avait écopé d'une suspension de deux ans. En 2002, Carlos Gurpegui (Athletic Bilbao) avait été contrôlé positif à la nandrolone.

APS

S	O	I	U	T	I	O		
Sudoku n°557								
8	7	3	6	4	1	2	5	9
6	4	9	2	5	8	3	7	1
2	6	1	3	9	7	8	4	6
9	8	6	7	3	5	1	2	4
3	1	7	4	2	9	6	8	5
4	2	5	8	1	6	9	3	7
7	9	2	1	8	4	6	6	3
5	6	8	9	7	3	4	2	1
1	3	4	5	6	2	7	9	8
6	3	5	7	4	8	1	9	2
8	4	1	6	2	3	5	7	9
9	2	7	8	5	6	3	4	1
2	8	7	9	4	6	3	5	8
3	5	6	2	1	8	9	7	4
4	1	9	7	3	5	2	6	8
5	9	3	6	2	1	7	4	8
6	2	4	8	7	9	5	1	3
8	7	1	4	5	3	6	2	9
7	6	2	3	8	4	1	9	5
9	4	5	1	6	2	8	3	7
1	3	8	5	9	7	4	6	2

Mots Croisés N°557
CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°557
FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITEIL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

**JOJ-2014/RÉUNION DE COORDINATION
À NANJING**

Rabah Chebah représentant du COA

Le chef de mission adjoint de la délégation algérienne aux 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ-2014) de Nanjing, Rabah Chebah, a pris part à la dernière réunion de coordination du Comité d'organisation (NYOGOC) tenue dans la ville chinoise, en présence des représentants des 204 Comités Nationaux Olympiques (CNO).

Outre les 197 chefs de mission représentant les 204 CNO participant aux JOJ, prévus à Nanjing du 16 au 28 août 2014, et les 104 jeunes ambassadeurs des Jeux, étaient présents à la réunion, les membres de la commission de coordination du Comité International Olympique (CIO).

« Divers exposés liés aux modalités d'organisation et de participation des 204 CNO aux JOJ, nous ont été présentés. Nous avons été pris connaissance des détails relatifs à l'événement, notamment le séjour des délégations et le déroulement des compétitions », a déclaré Chebah à l'APS, qualifiant d'instructive la réunion de Nanjing.

Les inscriptions des participants ont débuté le 1er janvier dernier. Chaque CNO devait envoyer des listes élargies, alors que les préliminaires se prolongeront jusqu'au 30 avril. Le 30 mai prochain sera la date des engagements définitifs. »



En effet, avant cette date (30 mai), plusieurs compétitions et tournois de qualification seront organisées dont celles qui concernent les athlètes algériens et africains», a expliqué le représentant du COA à Nanjing.

Durant leur séjour à Nanjing, les présents ont effectué des visites aux sites d'entraînement, d'hébergement (le village olympique récemment construit, lequel comprend des installations ultramodernes pour les athlètes et les officiels),

le transport...etc.

«À 137 jours de la cérémonie d'ouverture, le comité d'organisation des JOJ de 2014 nous a donné un bel aperçu des derniers préparatifs et des installations sportives de haut standing dont la plupart ont été testées lors des Jeux Asiatiques de la Jeunesse l'été dernier. Les autres sont sur le point d'être achevées.

La ville semble prête à accueillir les quelque 8000 athlètes en plus des officiels», a souligné Chebah. Pour le président du Nyogoc, la ville de Nanjing est déterminée à abriter une édition des JOJ «splendide et mémorable, laquelle apportera non seulement beaucoup de joie, mais sera aussi une fantastique expérience pour les jeunes du monde entier», a-t-il dit.

**USM ALGER - CATÉGORIE U21
Le duo Meftah-Aggar succède à Bourzag**



Le duo Mahieddine Metah - Mohamed Aggar a été nommé, mercredi, à la tête de la catégorie U-21 de l'USM Alger (Ligue 1 de football), en remplacement de Ouahib Bourzag, a révélé un responsable du club algérois.

Un remaniement du staff technique dicté par l'élimination, le week-end dernier, de ladite catégorie en demi-finales de la coupe d'Algérie contre le NA Hussein-Dey aux tirs au but alors qu'elle menait au score par 2-0.

Les dirigeants usmistes misaient beaucoup sur les moins de 21 ans pour remporter une coupe d'Algérie cette saison, après l'élimination des seniors, pourtant tenants du titre, en 16es de finale à domicile face à la JS Kabylie, future finaliste,

également aux tirs au but.

Contacté par l'APS, Ouahib Bourzag a affirmé que pour l'heure, rien ne lui a été signifié de manière officielle : «Je me suis présenté au stade (mercredi) pour faire mon travail, mais on m'a annoncé que je ne pouvais plus diriger l'équipe avant d'avoir discuté avec le présidents».

Mais à en croire la direction du club, le sort de Bourzag a déjà été scellé, faisant que sa prochaine entrevue avec le président Haddad ne servira qu'à lui confirmer qu'il n'est plus l'entraîneur en chef de la catégorie U-21.

«La direction pourrait le rappeler à d'autres fonctions», a précisé toutefois le même responsable.

APS

PUBLICITÉ

Seedorf déjà menacé ?

La Gazzetta Dello Sport annonce que Clarence Seedorf, l'entraîneur du Milan AC, aurait reçu un ultimatum de la part de ses dirigeants.

En proie à de grandes difficultés sportives depuis le début de la saison, matérialisée par une inquiétante onzième place en Serie A, le Milan AC ne va pas mieux depuis la nomination de Clarence Seedorf à la tête de l'équipe première. Arrivé il y a maintenant deux mois, celui qui a terminé sa carrière de joueur à Botafogo reste sur quatre défaites consécutives toutes compétitions confondues. Il se pourrait que les mauvais résultats actuels scellent déjà l'avenir du technicien néerlandais.

Prandelli ou Inzaghi la saison prochaine ?

La Gazzetta Dello Sport annonce que les dirigeants rossoneri auraient lancé un ultimatum à leur entraîneur. En cas de contre-performance lors des deux prochains matchs, face à Lazio Rome et la Fiorentina, Clarence Seedorf pourrait être débarqué par sa direction. Son adjoint, Mauro Tassotti, serait déjà présent pour finir la saison sur le banc milanais. Les noms de Filippo Inzaghi, ancien joueur emblématique du club, et Cesare Prandelli, le sélectionneur italien, sont avancés pour la saison prochaine.



BAYERN MUNICH : Shaqiri n'exclut pas un départ cet été

A 22 ans, Xherdan Shaqiri hésite à prolonger l'aventure au Bayern Munich la saison prochaine. Hier, son frère et agent a envoyé un message clair aux dirigeants du club bavarois. Arjen Robben, Franck Ribéry, Thomas Müller, Toni Kroos et depuis cette saison, Mario Götze, la concurrence est immense au poste de Xherdan Shaqiri. Dans cet environnement compliqué, le Suisse parvient pourtant à tirer son épingle du jeu chaque fois que Pep Guardiola fait appel à lui avec 14 matchs joués pour cinq buts marqués. Mais ce temps de jeu trop maigre remet en question l'avenir du joueur en Bavière. « Xherdan a 22 ans, et à cet âge, il doit jouer régulièrement, ce qui n'est pas le cas en ce moment », a déclaré son frère et agent, Erdin Shaqiri, dans les colonnes du *Blick*.



MANCHESTER UNITED Les regrets de Vidic

Buteur contre le Bayern Munich (1-1) mardi soir en quart de finale aller de la Ligue des Champions, Nemanja Vidic, le capitaine de Manchester United, a regretté l'erreur sur l'égalisation.

Un manque d'attention qui coûte cher. Devant au score suite à un but sur corner de Nemanja Vidic, Manchester United a été rejoints au score par le Bayern Munich mardi soir en quart de finale aller de la Ligue des Champions. Un but que regrette le capitaine mancunien. « Ce fut un match difficile et le résultat est finalement assez bon. Nous nous sommes sentis solides mais nous avons commis une erreur qui nous a coûté cher. Le Bayern a démontré sa qualité ce soir. »



PSG : Le champ libre pour Pogba ?

Le Real Madrid aurait perdu son bras de fer face au PSG dans le dossier Paul Pogba.



C'est du moins ce que rapporte le quotidien catalan *Sport*, mardi. Les dirigeants parisiens auraient prévu une offre de 70 millions d'euros pour rapatrier l'international tricolore en France lors du prochain Mercato d'été. Un montant face auquel les décisionnaires madrilènes auraient abdiqué. Le club de la capitale fait les yeux

doux au milieu de terrain de la Juventus Turin depuis de longs mois mais s'est longtemps heurté aux exigences élevées de la Vieille Dame. Néanmoins, cette nouvelle offre, si elle se confirme, pourrait la faire changer d'avis. Élu Golden Boy 2013 (meilleur Espoir mondial) et capitaine de l'équipe de France sacrée championne des moins de 20 ans l'été dernier, Pogba est l'une des priorités de la cellule de recrutement parisienne.

Benzema rêve de jouer le PSG en finale

Karim Benzema avoue dans le journal AS qu'il rêve d'affronter le PSG en finale de la Ligue des Champions, le 24 mai prochain au stade de la Luz (Lisbonne). En quarts de finale, le Real Madrid et l'attaquant français devront d'abord se défaire de Dortmund.



Hier soir, Karim Benzema ne put suivre le match aller entre le PSG et Chelsea au Parc des Princes. Tandis que les Parisiens affronteront les Anglais, le Real Madrid sera en effet opposé dans le même temps au Borussia Dortmund, sur la pelouse de Bernabeu, en quarts de finale aller de la Ligue des Champions. Mais l'attaquant français du Real ne perd pas de vue de retrouver Paris plus tard dans la compétition. L'ancien Lyonnais, in-

terrogé mardi dans AS, avoue même rêver d'une finale entre le Real Madrid et le Paris Saint-Germain, le 24 mai prochain à Lisbonne au stade de la Luz.

AUBERGE DU MOULIN DE CHÉRAGA

Fêtes, souvenirs et jours heureux

L'Auberge du Moulin est un lieu où la saveur gustative de la gastronomie est amplifiée par le cadre dans lequel les mets donnent pleinement leurs arômes et leurs senteurs appétissantes. Ce lieu, qui tient plus du mas provençal que d'un restaurant classique, est idéalement proportionné : au premier étage, le salon d'accueil et le restaurant qui se prolonge en terrasse verdoyante où se dressent les méchouis et autres buffets campagnards.

Au rez-de-chaussée, la salle des mariages, des fêtes familiales est apprêtée pour immortaliser les moments de scènes de vie qui nourriront les souvenirs heureux et la mémoire des belles choses qui renforcent les liens entre époux, de la famille, des alliances... et marquent les rites d'initiation comme lors de circoncisions, la célébration des nouveaux parents et de leur nouveau-né ou de lauréats aux examens.

Tout est blanc dans cet univers : les murs, les couverts disposés sur des nappes immaculées, les sièges à dossier droits dans leur housse forment autour des tables des pétales de fleurs au ton neigeux.

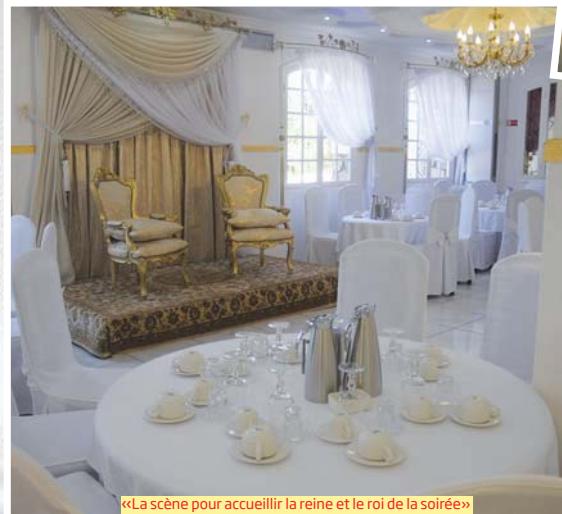
Le blanc ajoute de la profondeur et les colonnes forment des espaces homogènes qui invitent aux regroupements par affinités, à portée de voix et de regard de tous.

La scène est installée pour que l'orchestre, le DJ soient en harmonie avec la reine et le roi de la cérémonie : les artistes restant attentifs au moindre signe des nouveaux mariés installés confortablement sur une courte estrade tapissée d'un tissu doré supportant deux fauteuils de même couleur.

Sur les murs sont accrochés des miroirs de taille respectables encadrés dans des cadres dorés sans lourdeur. Des écrans plasma retransmettent en boucle la vidéo de toute la cérémonie. La mariée a toute latitude de suivre sur un écran le cours de sa fête à partir de l'espace aménagé pour son repos et le renouvellement de ses toilettes jusqu'à l'ultime robe de la mariée. Dans cette pièce aux couleurs mauve et blanche, toutes les commodités sont offertes pour le confort et la tranquillité. Un espace similaire est prévu aussi pour le jeune marié. La salle des mariages peut contenir jusqu'à 250 convives, on y évolue avec aisance dans toutes les parties aussi bien sur la piste de danse que pour converser gaiement.

Par tous les temps, les installations assurent une alimentation électrique ininterrompue et une climatisation entièrement neuve.

La philosophie des initiateurs est de garantir à leurs clients le service le plus complet par des professionnels d'une compétence sans pareille : «Nous offrons les meilleures conditions d'accueil, de service et de prestations qui assurent un bonheur complet.» L'Auberge du Moulin ? Un cadre idéal pour la joie de vivre.





Mondial-2014

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS: Des missionnaires du TVA au Brésil pour régler les derniers détails

Le Touring voyage Algérie (TVA), organisateur du déplacement des supporters algériens au Brésil pour assister aux matchs du Mondial-2014 de football (12 juin-13 juillet), a dépêché des missionnaires pour s'enquérir des conditions d'hébergement et «régler les derniers détails relatifs au séjour» des fans des Verts, a affirmé mercredi le président-directeur général du TVA, Tahar Sahri.

«Nous avons dépêché récemment des missionnaires au Brésil pour s'enquérir des conditions d'hébergement et régler les derniers détails du séjour. Je peux dire que tout marche comme nous avons prévu», a indiqué à l'APS le premier responsable du TVA, soulignant que les supporters «seront mis dans les meilleures conditions».

L'organisme public de voyage a été désigné par l'Etat pour organiser le déplacement des supporters algériens, afin de soutenir l'équipe nationale de

football durant son expédition brésilienne, comme ce fut le cas lors du Mondial-2010 en Afrique du Sud et la coupe d'Afrique des nations CAN-2013, au même pays. Quelque 2 000 supporters algériens effectueront le voyage pour le Brésil, à partir du 13 juin prochain, où trois vols de la compagnie nationale Air Algérie sont inscrits au programme pour transporter les fans au pays de la Samba. Le TVA a proposé trois formules, dont les tarifs varient en fonction de la catégorie de l'hôtel choisi, ainsi que

le moyen de transport (bus ou avion) pour se déplacer vers les villes où les équipes de Sofiane Feghouli joueront leurs matchs. La première formule (1250 places) concerne les hôtels de catégorie trois étoiles et dont le coût global est de 350 000 dinars. La seconde (600 places) dont le prix est de 450 000 dinars est réservée aux personnes désirant être logées dans un hôtel 4 étoiles, alors que la troisième (150 places) concerne les hôtels 5 étoiles pour une somme de 750 000 dinars. Les formules

proposées ne couvrent que les trois premiers matchs des Verts, qui représentent la phase de poules du Mondial-2014, d'une durée de séjour de 16 à 17 jours, mais si l'équipe nationale arrive à se qualifier au second tour, les supporters n'auront à débourser aucun centime. Versé dans le groupe H, l'Algérie entamera la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Belo Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

APS

Premier match-test au stade de Cuiaba

Le premier match-test dans le stade de Cuiaba, un des trois pas encore livrés parmi les douze qui abriteront des rencontres de la phase finale de la coupe du Monde de football au Brésil, a eu lieu mardi, a indiqué le site gouvernemental du Mondial-2014. Le match, entre le club local de Mixto et Santos pour le compte de la coupe du Brésil, s'est déroulé dans une enceinte inachevée. Certains secteurs ne sont pas encore terminés, comme les tribunes de l'étage supérieur ou le mobilier des vestiaires. Vingt

PUBLICITÉ



idoom *Adsl*

L'Internet illimité de 1 à 8 Mbps,
à partir de 1600 DA / Mois

Téléchargez, regardez, créez, plus rien ne vous arrête



www.idoom.dz

L'illimité pour tous par Algérie Télécom

